
Concours d'entrée

Rapport Jury 2022

Allemand



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) – Allemand**

- **SÉRIES : Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines**
- **Épreuve écrite**

Statistiques de l'épreuve

Nombre de candidats présents : 322
 Moyenne : 10,21 ; écart-type : 3,57
 Notes supérieures ou égales à 14 : 15,22%

Copies notées (sur 20)	Nombre de copies (total =)
De 0 à 5	35
De 5,5 à 9,5	105
De 10 à 13,5	133
De 14 à 17,5	43
De 18,0 à 20	6

Considérations générales

Pour l'épreuve 2022, 322 candidates et candidats ont composé pour l'épreuve d'allemand de la BEL sur 329 inscrits, soit une très légère baisse par rapport à 2021 (330 candidats avaient alors passé l'épreuve). Cette baisse est moins marquée que les années précédentes, même si elle semble se confirmer (rappel : 330 en 2021, 343 en 2020, 394 en 2019, 375 en 2018, 389 en 2017).

La moyenne des notes de l'épreuve est de 10,21/20, ce qui marque une certaine stabilité par rapport à 2021 (10,13/20). L'écart-type est plus réduit que l'année dernière, puisqu'il est de 3,57 cette année alors qu'il était de 4,57 en 2021.

Comme les années précédentes, le jury a utilisé un large éventail de notes allant de 1,5 à 19. Il déplore l'absence de 20 cette année. Mais il est satisfait de constater que le nombre de copies ne correspondant pas aux exigences de l'épreuve a considérablement diminué (copies entre 0 et 5 en 2022 : 35 contre 64 en 2021). Ce résultat et le nombre important de copies entre 5,5 et 13,5 : 235 (contre 203 en 2021) ont contribué à faire baisser l'écart-type.

Le texte de cette année était un extrait du roman *Die Brücke vom goldenen Horn* de Emine Sevgi ÖZDAMAR publié en 1998. Cette autrice, née en 1946, fait partie des écrivains de l'immigration connaissant actuellement un grand succès. Elle a en effet obtenu cette année le Prix Georg-Büchner. Ce prix prestigieux est décerné par la Deutsche Akademie für Sprache und Dichtung aux autrices et auteurs de langue allemande qui participent à l'enrichissement de la langue et de la culture de l'aire germanophone. Ce roman fait partie d'une trilogie qui retrace des éléments biographiques de l'autrice, sans pour autant qu'il s'agisse d'une autobiographie. Ainsi, l'autrice a quitté la Turquie à 19 ans et a travaillé dans une usine de Berlin-Ouest afin d'être en mesure de financer une formation d'actrice. Le roman dont est issu l'extrait relate également la vie d'une jeune Turque travaillant en Allemagne en tant que « *Gastarbeiterin* » et qui découvre le théâtre,

cherche à s'émanciper tant socialement que sexuellement tout en se formant politiquement aux idées révolutionnaires.

Cette année, le jury a apprécié le nombre important de copies correctes et s'est réjoui de la diminution du nombre de copies incomplètes, ce qui est certainement lié à une préparation solide des candidates et des candidats, dont on ne peut que se féliciter. Un deuxième élément d'explication est sans doute le choix du texte, en apparence plus accessible que les années précédentes. Le jury salue les efforts des candidates et candidats pour produire une copie complète alliant traduction sans omission et commentaire entier.

Concernant la présentation formelle des copies, il est demandé aux candidates et candidats d'utiliser une encre noire ou bleu foncé permettant un contraste important avec le blanc de la copie : la correction se fait maintenant à partir de copies numérisées, ce qui rend les contrastes moins visibles. Que les candidates et candidats qui œuvrent pour un meilleur confort de lecture de leur jury soient remerciés ! Le jury rappelle que l'orthographe et l'organisation soignée des copies sont également des éléments à prendre en compte au moment de la rédaction.

L'organisation des copies a été l'objet de toutes les attentions des candidates et des candidats, ce qui montre que les remarques faites au cours des années précédentes ont été prises en considération. En effet, les introductions étaient, à peu d'exceptions près, toujours bien structurées et la plupart des passages d'un paragraphe à l'autre ou d'une partie à l'autre étaient matérialisés de manière claire. Même s'il est arrivé que quelques candidates et candidats n'aient pas eu le temps de rédiger une conclusion, la plupart ont pris soin de produire une synthèse de leur travail, reprenant de manière précise les arguments avancés, et évitant le passage par une « ouverture » si celle-ci n'apportait rien d'essentiel au propos, ce que le jury a apprécié. Une remarque néanmoins : le jury déconseille aux candidates et candidats de mettre en avant une « accroche » élaborée à partir d'un ouvrage n'ayant qu'un lien ténu avec le texte. Une telle accroche est, au mieux, artificielle, au pire hors sujet, et risque d'entraîner les candidates et candidats vers une fausse piste de commentaire. De même, les accroches consistant à mettre en exergue une citation du texte sont souvent peu pertinentes.

Les efforts quant à la qualité de la langue ont été remarqués : il est évident que bon nombre de candidats ont appris le vocabulaire de l'analyse de texte et que la syntaxe a été travaillée avec soin. Il arrive que le stress causé par l'épreuve et la pression que subissent les candidates et candidats les conduisent à commettre davantage d'erreurs pendant l'épreuve que pendant les entraînements. À cet égard, on ne peut qu'encourager les candidates et candidats à poursuivre un entraînement régulier aux particularités de l'épreuve, seule façon de maîtriser la nervosité inhérente à toute épreuve de concours.

Enfin, si le texte présentait moins de difficultés évidentes que l'année précédente, il faut cependant avertir les candidates et candidats de ne pas se jeter tête baissée dans une interprétation qui pourrait être suggérée par certains termes employés dans le texte. Ainsi, la description du trajet jusqu'à l'usine et des difficultés rencontrées par les ouvrières a fait glisser certaines interprétations vers une évocation des camps de concentration, ce qui était bien sûr erroné. Les références au monde industriel ont conduit certaines candidates et certains candidats à penser que le roman avait pour cadre la RDA alors que l'action se déroule à Berlin-Ouest, donc en RFA.

Épreuve de traduction

Le passage à traduire se composait de 215 mots et allait de « Kurz bevor » (l. 11) à « von einem Friedhof » (l. 23). Le texte était relativement abordable, mais comportait néanmoins

quelques difficultés lexicales, comme le participe II « aneinandergenäht » (l. 22) sur lequel nous reviendrons plus bas. Il comportait également quelques difficultés syntaxiques qui seront développées ci-dessous. Le jury attire l'attention sur le fait que de nombreuses difficultés peuvent être résolues par une lecture attentive de l'ensemble du texte et par une attention particulière portée à la cohérence de l'ensemble de la traduction.

Ainsi, on peut s'appuyer sur le sens global du texte pour éviter des traductions incohérentes comme *« les femmes exposaient leur chair à l'eau de pluie » ou *« sous la lumière du bus les deux femmes lançaient de mauvais sorts à cette pluie et au canal » pour traduire « im Buslicht warfen die beiden Frauen ihre Schatten auf dieses Regenwasser und auf den Kanal » (l. 16 et 17).

On recommande aux candidates et candidats d'éviter les ajouts inutiles ou au contraire les omissions (qui portent parfois sur des phrases entières) : ces erreurs sont lourdement sanctionnées et retirent parfois à des copies, qui peuvent être par ailleurs de bonne qualité, un nombre certain de points. Afin d'éviter cela, il est encore une fois nécessaire de relire sa copie avec soin.

Relevé des erreurs récurrentes notées par le jury cette année :

1. Lexique

A. Certains termes n'étaient pas connus des candidates et candidats alors qu'ils relevaient du lexique courant. Ainsi, si le substantif « Brücke » (l. 11) a été traduit correctement par « pont » par une majorité de candidats, certaines et certains ont cru comprendre qu'il s'agissait d'un « voyageur », d'« intempéries » ou encore d'un « tunnel », ce qui changeait considérablement le sens du texte, le rendant parfois incongru. Le jury s'étonne également que le substantif « Friedhof » (l. 24) ait été inconnu et ait été traduit dans certaines copies par « morgue », « purgatoire », ou pire « port de plaisance » ou « cour de justice ». S'il faut reconnaître aux candidates et candidats qu'ils connaissent le fonctionnement de la composition lexicale en allemand et ont essayé d'utiliser leurs connaissances le mieux possible, il leur est aussi recommandé de s'investir dans un apprentissage systématique et solide d'un lexique de base varié.

Le groupe prépositionnel « mit stumpfen Absätzen » (l. 14) a posé également de nombreux problèmes de traduction. De fait, « Absätze » a souvent été traduit par « semelles », ce qui, sans être exact, avait le mérite de relever du vocabulaire de la cordonnerie. Il y a eu des propositions plus étonnantes comme « avec des ceintures sportives », « des bas mal taillés », « d'épais collants », « de douces chaussettes ».

La traduction de « froren » (l. 15) a été parfois assez périlleuse. Le jury a accepté un certain nombre de variantes, tant que l'idée de froid était conservée : « étaient gelés », « tremblaient de froid », « frissonnaient de froid », par exemple.

Le jury a également relevé plusieurs inexactitudes quant au terme « Fabrik » (l. 11) qui a été traduit par *« atelier », *« fabrique » ou *« manufacture ». Le substantif « Röcke » (l. 14) a également provoqué des incertitudes chez certains candidates et candidats qui se sont trompés de pièce vestimentaire et y ont vu des robes ou des tabliers. Le jury a été étonné de voir « Knie » (l. 15) traduit par « nez » dans certaines copies. On se permet de rappeler que la connaissance des habits comme des parties du corps relève des compétences lexicales élémentaires.

Enfin, la phrase « Der Morgen, durch den sie so liefen, war wie mit der Nacht aneinandergenäht » (l. 21-22) a déconcerté certaines candidates et certains candidats, ce qui a entraîné quelques faux-sens tels que *« collé », *« accolé », *« mêlé », *« enchevêtré », même si, dans l'ensemble, cette phrase a été bien comprise et parfois très bien traduite comme en témoigne la proposition suivante trouvée dans une copie: « le matin, à travers lequel elles cheminaient ainsi, était comme cousu d'une pièce avec la nuit ».

B. L'expression du mouvement a posé de nombreux problèmes de traduction. Ainsi, « hochfahren » (l. 12) a été traduit de manière incorrecte par *« remonter » dans de nombreuses copies ; ce terme sous-entend que le mouvement ascendant se produit « à nouveau », idée non contenue dans le texte allemand. On a pu trouver également *« escalader » pour ce même verbe, ce qui est impropre pour un bus. La locution verbale « nach hinten kippen » (l. 12), puis « nach vorne kippen » (l. 13) ont donné lieu à des incorrections, comme *« pencher » par exemple, mais aussi à d'importants contresens : *« descendait par derrière/vers l'arrière/en sens inverse », *« s'approcha depuis le haut de la rue », *« allait dans l'autre direction », *« s'approche depuis le haut de la rue », *« se vidait par l'arrière », *« fit marche arrière », *« se stationnait derrière nous ». Au-delà du rappel que le texte en français doit être cohérent, ce qui peut être favorisé par la nécessaire relecture, le jury invite les candidates et candidats à s'intéresser à l'expression des mouvements dans l'espace en allemand, tant ces aspects constituent une difficulté pour les francophones, difficulté toutefois loin d'être insurmontable si on se penche précisément sur la question.

C. Il faut rappeler l'importance du choix des adjectifs. Ainsi dès la première phrase, il fallait traduire « eine lange, steile Straße » (l. 11). Beaucoup d'adjectifs ont été proposés, créant une série de faux-sens dont certains au moins auraient été évitables en faisant usage de bon sens : *« une rue verticale », *« une rue penchée » ; voire de contresens comme *« une route difficile et profonde », *« une route étriquée » ; on a également vu des non-sens tels que *« une rue écharpée ». L'adjectif « stumpf » (l. 14) qui qualifiait les « talons » (Absätze) mentionnés plus haut, a été l'occasion de traductions variées. Il a été ainsi possible de lire *« des semelles molles/ternes/mutilées ». Étant donné que la traduction de cet adjectif peut donner lieu à débat – car il peut s'agir de talons plats, bas ou de talons usés –, le jury a accepté ces deux possibilités. Mais ces talons ne sont ni « compensés », ni « arrondis », ni « aiguilles », ni « émoussés ». Ici également, une maîtrise solide du lexique ou au moins une bonne utilisation du dictionnaire aurait permis d'éviter de nombreuses erreurs.

D. Le jury demande aux candidates et candidats de prêter une attention particulière aux anglicismes. Ainsi le verbe tout à fait courant « schauen » a été confondu avec « to show » (montrer) ou encore « to shout » (crier).

2. Aspects grammaticaux de l'allemand

Certaines erreurs de traduction sont dues à des problèmes de compréhension de la grammaire allemande. Le jury recommande aux candidates et candidats d'être vigilantes et vigilants sur les points suivants :

A. Il est nécessaire de distinguer les groupes nominaux définis ou indéfinis. Ainsi, le groupe nominal « dunkle Fabrikgebäude » est au pluriel et l'absence d'article indique que le groupe nominal est indéfini. Or, il a souvent été traduit au singulier et précédé d'un article défini : « le sombre bâtiment de l'usine », ce qui n'est pas correct.

B. Comme pour le groupe nominal précédent, il est important que les candidates et candidats soient capables de reconnaître les pluriels. En cas de doute, il est possible de vérifier dans le dictionnaire unilingue à leur disposition et de chercher les indices d'un singulier ou d'un pluriel : article, déclinaisons de l'adjectif... Ainsi, « Schatten » (l. 17) et « Röcke » (l. 14) ont très souvent été traduits au singulier.

C. Il faut également lire attentivement le texte afin de repérer les éventuels degrés de l'adjectif. Plusieurs copies traduisent « die Hand der kleinen Frau » (l. 19-20) par *« la main de la plus

petite femme ». Or, l'adjectif n'est pas gradué ici (il n'est pas à la forme dite du « comparatif de supériorité »).

D. Plus largement, il est important de pouvoir différencier les catégories de mots de la phrase allemande. Encore une fois, ici, le dictionnaire peut être d'un grand secours. Par exemple, la phrase « Die Brücke hatte kaputten Asphalt » (l. 15-16) a pu être traduite dans une copie par « le pont avait détruit l'asphalte ». Ici, il semblerait que l'adjectif « kaputt » ait été confondu avec un verbe en raison de sa terminaison en « -en ».

E. Certains aspects syntaxiques semblent également ne pas avoir été compris. Ainsi, dans la phrase déjà citée : « Der Morgen, durch den sie so liefen, war wie mit der Nacht aneinandergenäht » (l. 21-22), le fonctionnement de la relative n'a pas été bien compris. Cette erreur d'analyse a pu donner la traduction, erronée, suivante, qui en plus de ne pas correspondre à l'original, n'est pas une construction correcte en français : *« le matin était comme cousu avec la nuit, à travers ce qu'elles marchaient ». Dans cet extrait, hormis la question syntaxique, il fallait porter une attention particulière à la traduction de « durch » : si les interprétations temporelles (*« pendant lequel », *« lors duquel », *« durant lequel », *« au cours duquel ») témoignent d'un effort pour s'adapter au contexte, elles n'étaient pas justes ici, le groupe prépositionnel jouant sur une spatialisation du temps.

La dernière phrase de l'extrait à traduire a fait l'objet de nombreuses erreurs d'interprétation, donnant lieu à des traductions incorrectes comme « elles venaient de la nuit, ou elles venaient du matin » (avec parfois une suppression de la répétition : « elles venaient de la nuit ou du matin »). On avait ici trois groupes verbaux : les deux premiers sont coordonnés et ont le verbe en première position (« Kamen sie aus der Nacht, oder kamen sie aus dem Morgen »), et le troisième est un groupe verbal avec verbe en deuxième position. Il est vrai que la construction syntaxique peut sembler déroutante : les subordonnées avec verbe conjugué en première position expriment souvent la condition et le groupe verbal d'accueil (ou « la principale ») qui souvent leur succède peut être un groupe en V2. Cette piste n'est pas la bonne ici, comme l'indique clairement le contexte : la phrase suivante (« Gingen sie zur Fabrik oder zum Friedhof, oder kamen sie von einem Friedhof? », l. 23) coordonne elle aussi deux groupes verbaux en V1, qui sont des interrogatives globales. C'est dans le même sens que doit être interprétée la première partie de la phrase qui nous occupe.

3. Erreurs de français (orthographe, conjugaison et syntaxe)

A. Il est important de ne pas négliger l'orthographe dans les copies car les erreurs sont bien entendu sanctionnées. Ainsi, on a pu lire dans certaines copies : *« projettaient », *« jettaient », *« cimétier », *« avançons », *« genous », *« j'apercevais », *« cannal ».

B. Cette année encore, des erreurs d'accord et d'identification de genre et des catégories grammaticales ont été relevées, comme dans *« des talons plus très pointues ». Il est important que les candidats puissent distinguer adjectifs et adverbes et affûtent leur discernement linguistique et grammatical. Rappelons également qu'« asphalte » est un substantif masculin en français.

C. On recommande également de prêter une attention toute particulière à la correction de la conjugaison. Ainsi, on a pu trouver des barbarismes dans certaines copies tels que « *j'aperçu » (ici une erreur d'orthographe s'ajoute à une erreur de conjugaison), « alors *apparu un pont », *« elle avait prit ». Concernant les temps, le jury a accepté le subjonctif présent ou imparfait dans la première phrase en raison des commodités d'usage en français. Cependant, la première partie du passage à traduire a donné lieu à de nombreuses erreurs concernant l'alternance entre passé simple et imparfait. Il fallait comprendre que le trajet

effectué par les ouvrières était toujours le même, cette répétition entraînant l'emploi de l'imparfait. Le déterminant « jedem » (l. 13), parfois confondu avec « jenem », pouvait mettre les candidates et candidats sur la piste : la narratrice aperçoit les deux femmes « chaque matin », ce qui suggère que le chemin parcouru est identique tous les jours.

D. Certaines expressions trouvées dans les copies n'étaient pas idiomatices en français, comme par exemple « un bus complet de femmes ». Si ce type d'erreur, pris isolément, n'est pas très pénalisant, une accumulation peut, sur la totalité de la copie, poser problème. Un mot allemand pourtant simple à comprendre a semblé difficile à traduire en français. Il s'agit de « halbdunkel » (l. 13) : beaucoup de candidats ont proposé des traductions correctes, voire excellentes, en pensant à employer le terme de « pénombre » (à orthographier correctement cependant : on a trouvé *« dans la peine ombre »). Il est à remarquer que « demi-obscur » n'est pas idiomatique en français. Le jury salue les recherches de certains candidates et candidats comme « à moitié plongé dans l'obscurité ».

E. Certaines copies proposent une syntaxe maladroite en français, parfois calquée sur l'allemand, comme « le pont avait l'asphalte abimé/ brisé/ cassé ». Dans le même ordre d'idées, rappelons que la place des adjectifs épithètes est variable en français (dans le groupe nominal, ils peuvent être antéposés ou postposés à la base nominale) alors que les adjectifs membres du groupe nominal en allemand sont toujours (à quelques très rares exceptions près) antéposés. Ainsi, il est incorrect d'écrire *« une raide rue » ou *« une longue et montante rue ». En outre, il n'est pas possible en français de calquer sur « Es sah aus, als ob sie in dieser Morgenzeit die einzigen Lebenden dieser Stadt wären » (l. 20-21) une structure telle que *« le matin paraissait/semblait comme si... ».

F. Certaines expressions françaises ne correspondaient pas au niveau de langue du texte. Il va de soi que la reconnaissance des différents niveaux de langue n'est pas chose aisée lorsqu'on apprend une langue étrangère, et cet aspect est par conséquent un point délicat de la traduction. Le jury a tenu compte de cette difficulté. Le texte lui-même n'emploie pas toujours une langue très recherchée. Pour autant, une formulation telle que « on tomba sur un bus » mêle à la fois un niveau de langue soutenu (avec l'usage du passé simple) et un niveau de langue plus familier (avec la locution « tomber sur ») et aboutit de plus à un contresens.

G. Le jury souhaite attirer l'attention des candidates et candidats sur une tendance à la surtraduction. Ainsi, un certain nombre semblant avoir été peu satisfait du groupe nominal « leurs vrais genoux » (pour traduire « ihre echten Knie », l. 18), certaines copies ont proposé « genoux de chair » ou encore « genoux de chair et d'os », ce qui ne correspondait pas au sens du texte. De même, la séquence « Kamen sie aus der Nacht, oder kamen sie aus dem Morgen » (l. 22), déjà évoquée, a pu être traduite par un fort poétique « étaient-elles des filles de la nuit ou des filles du jour », qui introduisait dans le texte une dimension absente de l'original.

Pour conclure, ce texte en apparence assez abordable posait un certain nombre de difficultés qu'il fallait résoudre. Le jury a conscience du fait que la traduction est un art difficile. En conséquence, il salue les efforts des candidates et des candidats qui ont quasiment toutes et tous proposé des traductions complètes. Il tient également à saluer des traductions élégantes et fines, ainsi que les trouvailles de certaines copies, comme : « l'asphalte du pont était défoncé », « la pluie en comblait les trous », « il n'y avait pas d'autre âme qui vive / [elles étaient] les seules âmes qui vivent », « pas plus qu'elles ne se regardaient elles-mêmes », qui prouvent que l'exercice, malgré sa difficulté, reste tout à fait abordable.

Traduction proposée

Juste avant notre arrivée à l'usine¹, le bus devait gravir² une longue rue en pente³. Un bus plein de femmes basculait vers l'arrière⁴. Venait alors un pont⁵ et là nous basculions vers l'avant⁶ et c'est là que je voyais, chaque matin⁷, dans la pénombre humide⁸, deux femmes marcher⁹ main dans la main. Leurs cheveux étaient coupés court¹⁰, elles portaient des jupes et des chaussures à talons usés¹¹, leurs genoux frissonnaient¹², derrière elles, j'apercevais¹³ le canal et des bâtiments d'usine sombres¹⁴. L'asphalte du pont était en mauvais état¹⁵, la pluie s'accumulait¹⁶ dans les trous, dans la lumière émise par le bus¹⁷, les deux femmes projetaient leurs ombres sur cette eau de pluie et sur le canal. Dans l'eau de pluie¹⁸, les ombres de leurs genoux tremblaient davantage¹⁹ que leurs vrais genoux. Elles ne regardaient jamais le bus, mais elles ne se regardaient pas non plus elles-mêmes²⁰. L'une de ces femmes était plus grande que l'autre, elle avait pris la main de la petite femme dans la sienne. On aurait dit qu'à cette heure matinale, elles étaient les seuls êtres vivants de cette ville. Le matin qu'elles traversaient²¹ ainsi était comme cousu à la nuit. Venaient-elles de la nuit ou venaient-elles du matin, je l'ignorais²². Allaient-elles à l'usine ou au cimetière ou bien venaient-elles d'un cimetière ?

Épreuve de commentaire

Le jury a eu le plaisir de constater que les enjeux fondamentaux de ce texte ont généralement été bien repérés par les candidates et candidats : l'extrait présenté décrit le quotidien de travailleuses étrangères vivant en « fouayé » (cf. traduction publiée en français par Nicole Casanova, Pauvert, 1999) et qui ont quelques difficultés de compréhension et d'expression en langue allemande, voire qui ne parlent pas cette langue : la narratrice apprend par cœur des gros titres de presse placardés (l. 6) et elle est la seule dont on ait le point de vue. En outre, elle ne sait pas comment réutiliser la langue à bon escient (l. 32), ce qui crée souvent un effet comique, un décalage qui fait sourire. Mais comme il arrive souvent, l'humour n'a pas toujours été perçu par les candidates et les candidats.

¹ Variantes : peu de temps avant, peu avant d'arriver.

² Variante : monter.

³ Variantes : une longue route escarpée, abrupte, en pente, une longue pente raide.

⁴ Variante : en arrière.

⁵ Variante : ensuite venait un pont.

⁶ Variante : en avant.

⁷ Variante : tous les matins.

⁸ Variantes : dans le clair-obscur de chaque matin humide, dans le petit jour humide, dans la pénombre humide du petit matin.

⁹ Variante : avancer.

¹⁰ Variante : courts, selon que l'on considère que « court » est ici employé comme adjectif ou comme adverbe.

¹¹ Variantes : abîmés, ou encore plats.

¹² Variantes : leurs genoux étaient gelés, elles avaient froid aux genoux, elles avaient les genoux gelés.

¹³ Variante : je voyais.

¹⁴ Variante : obscurs.

¹⁵ Variantes : abîmé, détérioré.

¹⁶ Variante : s'amassait.

¹⁷ Variante : dans la lumière du bus.

¹⁸ Variante : dans les flaques.

¹⁹ Variante : plus.

²⁰ Variante : l'une l'autre.

²¹ Variante : à travers lequel elles cheminaient, marchaient ainsi.

²² Variante : je ne (le) savais pas.

Le rapport créatif à la langue est illustré par les raccourcis que formule l'auteur pour décrire le quotidien des ouvrières (cf « der beleidigte Bahnhof » l. 10). Enfin, le texte était ponctué d'onomatopées que les candidates et candidats ont bien repérées : le jury s'est félicité de voir qu'elles ont en outre généralement été bien interprétées. Elles soulignaient en effet ce jeu avec la langue ainsi que l'automatisation et la robotisation des ouvrières. Certaines copies ont par ailleurs problématisé de manière intelligente ce rapport à la langue interprété comme une issue poétique à un monde empreint de désespoir, problématique formulée dans une copie de la manière suivante : « Inwiefern wird aber dieselbe deutsche Sprache *zur Ausgang einer hoffnungslosen Welt, in der die Hauptperson sich selbst verloren hat ? »

C'est en effet le difficile quotidien de ces femmes qui est décrit ici à travers le motif de l'ombre (les ombres des ouvrières croisent d'autres ombres de femmes sur le trajet quotidien vers l'usine – l. 17 – ainsi que l'ombre de la cheffe d'atelier – l. 44) ; à travers celui des espaces « entre deux » (porte du bus soulignée avec onomatopée (l. 5) / cimetière (l. 23) / porte du bus (l. 24) / cour qui n'est pas encore l'usine mais rappelle l'attente du bus à l'extérieur au début de l'extrait / usine et toilettes de l'usine). Ces ombres qui travaillent dans le froid et la neige sont tout autant dépersonnalisées au sein même de leur usine : ces ombres ne seront jamais femmes, mais seulement visages (l. 35), dos (l. 35), cheveux (l. 37) voire simplement yeux (l. 41) qui sont exagérément grossis par les loupes et suggèrent une vision déformée de la réalité et des autres (l. 41 à 44). Ces aspects grotesques de zoom sur des corps traversent l'extrait : les deux ombres hors du bus sur le trajet quotidien n'ont d'ailleurs pas la même taille. Il faut noter ici que, si ces éléments ont été repérés dans la plupart des copies, c'est leur exploitation qui fut parfois maladroite. Nous ne pouvons que conseiller aux candidates et aux candidats de formaliser davantage les aspects saillants d'un texte afin d'en faire un véritable matériau de réflexion et de construction d'une problématique plutôt que de s'en servir comme d'un éclairage épisodique de certaines assertions, voire comme d'un catalogue de citations, ce qui a heureusement été peu fréquent.

Le jury attendait enfin des candidates et candidats qu'ils soulignent que si ce quotidien est certes âpre et rude (conditions climatiques et conditions de travail), aucun jugement moral n'apparaît. L'ensemble des trois scènes est apparemment narré comme un procès-verbal, sans affect, sans prise de position explicite, avec très peu d'adjectifs et avec une abondante parataxe, d'une manière presque naïve. Ces procédés stylistiques n'empêchent cependant pas l'humour, le décalage, ainsi qu'une forme de poétisation du réel (l. 22) avec, par exemple, le motif de la neige (l. 24-25/ l. 27). Certaines copies ont bien repéré ce décalage, comme le montrent ces excellentes propositions de problématiques tirées de copies : « Wieso hängt der Realismus mit der *Poetik zusammen ? » (attention cependant au terme de « Poetik » qui signifie « Lehre von der Dichtkunst » et est donc ici impropre) ou encore « Wie kann die Erzählerin die Verzweiflung des Alltags dank *eine *humorvolle und *hoffnungsvolle Ansicht an ihrer Lage überwinden? ». Mais ce ne fut malheureusement pas le cas dans toutes les copies qui n'ont commenté que les conditions de travail épouvantables des ouvrières en versant dans un pathos pourtant absent de l'extrait. Le jury ne peut qu'inciter les candidates et candidats à travailler à l'analyse littéraire en utilisant de manière plus rigoureuse, plus précise et plus systématique la large palette d'outils solides donnés par leurs professeurs de classes préparatoires et en se concentrant sur les éléments que l'extrait contient.

Les interprétations contestables portaient plus souvent sur des éléments précis que sur le sens global de l'extrait, à commencer par des erreurs manifestes de contextualisation spatiale, temporelle ou culturelle.

Il est nécessaire de souligner que la scène se déroule en RFA et non en RDA, comme le jury a pu le lire dans certaines copies (exemple : « Inwiefern erlaubt es die Erzählperspektive durch

den Blick einer Fremdarbeiterin, die krasse Realität des Alltags in der DDR wiederzugeben, um die Unmenschlichkeit und die Trümmer dieser Epoche zu offenbaren ? »).

De même, la référence au nazisme ne peut que surprendre : « *Die Arbeitswelt ist mit dem Schicksal der Juden, die ihre Menschlichkeit verloren haben während der Deportation » / « *Frauen werden wie Tiere gefährt. *Diese Bilde erinnern uns die Konzentrationslagern » (sic) / « die Fabrik ist kein Unternehmen, sie ist ein Vernichtungslager, *deren Rolle besteht in die Regierung zu helfen mit einer industriellen Produktion ». Ce n'est pas parce que l'usine est dépeinte comme un lieu sombre, où transparaît une forme d'aliénation de l'individu qu'il faut immédiatement y voir un camp de concentration. Certaines copies ont également expliqué le titre de journal « ERWARKEINENGEL » par l'évocation d'Hitler et de Staline.

De la même manière, de rares candidates et candidats ont confondu la date de naissance de l'autrice et la date de parution, inscrivant de la sorte leur commentaire dans la « *Trümmerliteratur* », ce qui donnait un tout autre éclairage au texte et conduisait sur une fausse piste d'interprétation. Le jury conseille donc aux candidates et candidats de lire le paratexte avec une grande attention pour éviter ce type d'erreur.

Le fait que deux femmes se tiennent la main ne fait pas nécessairement d'elles des homosexuelles. On a ainsi pu lire l'interprétation suivante : « Die Ich-Erzählerin beschreibt zwei Frauen, die sich die Hand greifen. Selbstverständlich sind beide Frauen homosexuell und gehören zur modernen Frau. », formulée différemment dans plusieurs copies. Si l'hypothèse n'est pas exclue, il convenait de la présenter comme telle et non comme une certitude.

Il est nécessaire de rappeler ici qu'un texte doit être vu dans sa globalité et sa richesse et que le jury a été parfois confronté à des interprétations centrées de manière trop exclusive sur un seul aspect du texte : « Entmenschlichung durch Arbeit », « Grauen des Kapitalismus », « Thema der Industrie als Monstrum und als Gefahr » sont certes des aspects du texte, mais non pas les seuls de cet extrait foisonnant. Si le fait d'avoir commenté avec justesse certains aspects du texte a été valorisé par le jury, les copies qui se concentraient sur un seul élément d'interprétation n'ont pas obtenu le nombre de points maximum.

Enfin, d'autres interprétations furent malheureusement trop imprécises et trop vagues pour démontrer une réelle maîtrise du texte : « Was charakterisiert diese Reise, *der erscheint als *ein sehr schlecht Reise? » / « Inwiefern wird dieser Text von *niemand berichtet? » / « Wie *ist die Frau in *diese Passage gezeigt? ». La formulation d'une problématique peut être un exercice difficile. Le jury conseille aux candidates et aux candidats de formuler une réelle interrogation dont les éléments de réponse seront ensuite déroulés selon un argumentaire construit.

Les copies les mieux notées ont été celles qui alliaient l'élaboration d'une problématique claire et pertinente à un développement bien structuré, rendant compte des principaux enjeux de l'extrait et liant systématiquement l'analyse du fond à celle de la forme. On pourra citer ici quelques éléments d'analyse pertinents et de bonnes problématiques outre celles citées précédemment. Ainsi, certaines copies ont proposé une interprétation du pont comme lieu de passage vers l'usine, mise en parallèle avec l'aube (passage de la nuit à la lumière, de la Turquie à l'Allemagne), d'autres ont souligné le travail sur les sonorités en « -sch » dans le texte en les qualifiant de révélatrices de la réalité de l'usine et de son univers sonore. On a pu lire la deuxième partie du texte comme la disparition de l'humanité (« der *Pfortner ist wie eine Maschine, er macht nur seine Arbeit »), « *Die Brücke vom goldenen Horn* ist der Roman einer Entdeckung: Entdeckung eines neuen Landes, Entdeckung einer Kultur und Entdeckung einer Sprache » ; un certain nombre de copies ont mis en avant une nouvelle esthétique du quotidien (« *vielleicht wäre diese Gruppe von ausländischen Frauen einen Weg, eine neue Ästhetik des

Alltags zu bauen »). Pour finir, le jury salue l'analyse de la perspective narrative : « Das Ich scheint zugleich ganz zur Welt [zu] gehören, die *sie beschreibt, und außer *deren zu sein ».

La langue dans laquelle le commentaire est rédigé doit être aisément compréhensible ; si les difficultés lexicales et / ou grammaticales du candidat rendent le propos confus, voire opaque à plusieurs endroits, la qualité du commentaire en pâtit rapidement et fortement, et la note chute mécaniquement. Il est donc fondamental pour les candidates et les candidats de prendre le temps d'une relecture attentive et minutieuse afin d'éviter des erreurs de plusieurs types.

L'orthographe tout d'abord : le jury a pu relever des erreurs sur du vocabulaire basique : « *einbizieren » (ein bisschen...), « *durch », « der *Nahme », der « *Sprachestyle », « *betöhnt », « nähmlich », « der *Ocht », « die *Wurzeln », « eine *unmenschlichung », die « *Depersonalisation », « die *Gränzen », « *auffällig », « *mit der Wartung auf den Bus und dem Steigen darin ». La conjonction « dass » est à distinguer du déterminant « das ».

Le lexique : « *die Repetition », « *das Loser » (pour « der Verlust », contamination de l'anglais), « *die Kalthheit », « *die Ramme » (pour « der Rahmen »), « schauen » ne veut pas dire « montrer » comme en anglais (to show), une erreur qui se retrouve également dans la traduction, « *der Lektor » (pour « der Leser »), « *die Sprachung », « *die Nachdenkung », « erstmals » ne signifie pas « tout d'abord », « *fraulich » au lieu de « weiblich », « *die Narrator », « die Kompareson », « die *Schreibung », « die Majorität », « *die Schwierigkeit », « *überdenken machen (?) », « *die Lebe », « *eine Interrogation », « *eine Hallucination », « mit *Präzisierung », « *beim Herz kennen », « die *Spielworte », « ein *Anschnitt (aus dem Roman) ».

Le genre des noms : « *die Gesicht », « *die Aspekt », « *die Gegensatz », « *das Alltag », « *das Text », « * der Arbeit », « * das Dialog », « *das Schnee », « *das Fokus », « *das Busfahrt ».

Le possessif au singulier : « sein » (masculin ou neutre) est à distinguer soigneusement de « ihr » (féminin).

Notons également des confusions telles que « rauchen/rauschen », « künstlich / künstlerisch », « fliegen/ fliehen ».

La syntaxe : La place du verbe conjugué dans la subordonnée, dans l'interrogative mais aussi dans la principale déclarative a posé, elle aussi, quelques problèmes (il est nécessaire de bien connaître les mots qui n'occupent pas la première position : aber, oder, denn ...) tout comme la place de l'infinitif dans la principale.

La conjugaison : quelques révisions concernant les verbes irréguliers, y compris leur conjugaison au présent de l'indicatif, ne seront pas inutiles.

Conclusion

Les remarques formulées dans ce rapport ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses des candidates et candidats. Le jury se félicite de voir que pour cette session, peu de copies blanches ont été rendues. Il se réjouit aussi de voir que si nombre de copies ont été rendues complètes, un soin particulier a été porté, en outre, à un travail équilibré sur les deux parties de l'épreuve. Que les candidates, les candidats et les professeurs qui les y ont préparés soient félicités.

Le jury insiste pour finir sur deux conseils qui doivent encourager les futures candidates et les futurs candidats dans leurs efforts et leur préparation. En premier lieu, la réussite à l'épreuve de commentaire peut être largement favorisée par un entraînement régulier à l'exercice ainsi que par une bonne analyse du contexte du passage : bien plus que de lire des copies très érudites, le jury souhaite en effet voir les candidates et candidats entrer dans le détail du texte et en dégager, avec les outils qu'ils ont acquis au cours de leur formation, la spécificité sans se perdre dans de multiples références de littérature secondaire. D'autre part, il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire fondamentales (voir les conseils donnés plus haut), une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils et une application rigoureuse des conseils prodigués par les professeurs de classes préparatoires, ainsi qu'une relecture attentive, critique et rigoureuse sont des éléments clés pour rédiger un commentaire limpide qui correspondra aux attentes du jury.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère - Allemand

- **SÉRIE : Langues vivantes**
- **Épreuve écrite**

1. Introduction

Le texte proposé en thème allemand à l'épreuve de spécialité du concours d'entrée de 2021 était un extrait du roman *Couleurs du temps*, paru en 2004. Françoise Chandernagor y raconte la vie du peintre Baptiste V. qui a connu ses heures de gloire en tant que portraitiste de la Cour, puis est passé de mode. Il tente alors de revenir sur le devant de la scène en présentant au Salon de Paris un *Portrait de Famille*, qui doit être le couronnement de son art. Mais comment représenter des êtres vivants, par nature changeants ? A quel âge peindre ceux qui sont morts ? Quelle est la couleur du temps ? Le roman de Françoise Chandernagor est l'histoire de ce *Portrait*, sans cesse changeant au gré des aléas de la vie. Les perspectives narratives changent aussi, rendant particulièrement sensible cet aspect mouvant, dansant, de l'écriture de Françoise Chandernagor, qui passe non sans humour et poésie d'un point de vue interne à un narrateur omniscient, puis externe, suscitant un attachement à ses personnages, et en premier lieu, à Baptiste, pour rire d'eux avec tendresse l'instant d'après. Tout à ses recherches pour créer l'œuvre capable de défier le temps, Baptiste s'acharne à transmettre son savoir à son fils Jean-Nicolas, désespérément plus musicien que peintre. Dans le passage soumis à traduction, la petite sœur de Jean-Nicolas, malade et chétive, placée dans l'atelier tandis que sa mère est alitée, entend son frère répéter.

Cet extrait présentait des difficultés liées à la syntaxe française, avec des accumulations de compléments circonstanciels en début de phrase, mais également à la grande variété de temps et de modes, et enfin à des expressions lexicales figées, qui accompagnaient par ailleurs un vocabulaire de base et d'autres termes plus désuets.

2. Statistiques

Cette année, 45 candidates et candidats ont composé l'épreuve de thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 10 / 20 et l'écart type de 4,37.

Note maximale : 20/ 20 (note attribuée 1 fois)

Note minimale : 03 / 20 (note attribuée 1 fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6,5 : 14 copies
- de 7 à 10 : 7 copies
- de 10,5 à 13,5 : 15 copies
- de 14 à 20 : 9 copies

3. Remarques générales

Les candidates et candidats ont su élaborer des traductions globalement satisfaisantes avec une grande variété de propositions de traduction, ce qui révèle, dans l'ensemble, une maîtrise satisfaisante de la langue. Une fois de plus, le jury constate un réel effort dans la préparation de la grande majorité des candidates et candidats et dans leur souci de composer en donnant le meilleur de ce qu'ils pouvaient donner. Nombreuses étaient ainsi les propositions intéressantes pour des mots tels que "aigrette" ou "fripon", ce qui est très encourageant. La présence de lexique inconnu est en effet une difficulté inhérente à l'exercice de traduction pour

une épreuve de spécialité, et si le jury se réjouit de lire des productions témoignant d'une grande richesse lexicale, **il fait toujours preuve de bienveillance dès lors qu'il perçoit un effort de la part du candidat pour trouver une solution honnête**, même maladroite ou légèrement inexacte (par exemple, "bei ihr zu bleiben" ou "in ihrer Nähe zu bleiben" pour "rester dans ses jupes") En revanche, certaines copies – heureusement rares – présentaient un catalogue de gallicismes grossiers, quand le mot français n'était pas intégré tel quel dans la traduction, ce qui ne manque pas de donner une impression de désinvolture vis-à-vis de l'exercice proposé, que le jury, sans surprise, sanctionne lourdement. Ainsi, que ce soit pour des mots isolés ou pour des expressions et des phrases entières, il semble utile d'insister, comme les années passées, sur la **nécessité de s'interroger sur le sens précis de ce qui est à traduire au lieu de traduire mot à mot ou de se précipiter sur la première traduction qui vient à l'esprit**, apprise dans un contexte différent. Par exemple, la phrase "Elle ne parlait pas davantage" (c'est-à-dire, elle ne pleurait pas et ne parlait pas non plus) a souvent été rendue par "Sie sprach nicht mehr" (que l'on peut comprendre au sens de « Elle ne parla plus », elle ne dit plus un mot, elle se tut). Savoir retenir sa plume pour comprendre exactement le texte et pouvoir ainsi le rendre fidèlement est au cœur du travail de tout traducteur. Pour ce faire, il est utile de se reformuler en français chaque expression, de lui trouver des synonymes, afin de circonscrire son sens et d'exclure des possibilités. La longueur du texte au regard du temps imparti rend possible cet effort attendu de chaque candidat.

Le jury constate également qu'un grand nombre d'erreurs ou de barbarismes est dû à des confusions. Ainsi, nous encourageons les étudiantes et étudiants à une vigilance accrue lors de l'apprentissage, en s'entraînant à bien identifier et distinguer avec rigueur les racines, formes verbales, terminaisons, suffixes, etc. De même, il convient de rester vigilant quant à la signification de certains mots d'origine étrangère, empruntés au latin ou au français, et qui n'ont pas forcément le même sens en allemand (à titre d'exemple, *der Kadaver* renvoie en allemand au cadavre d'un animal).

La grande variété de temps a par ailleurs mis en difficulté nombre de candidates et candidats. Ainsi, il n'était pas rare de trouver un prétérit pour traduire le plus-que-parfait ("ne s'était pas opposé"), voire un présent pour rendre un imparfait ("devenait-il, peu à peu, musicien"), quand ce n'était pas tout le texte qui se trouvait transposé au présent. Par ailleurs, le jury a été surpris de constater que le prétérit de verbes aussi courants que *laufen*, *fallen*, *bleiben* ou *kennen* n'était pas maîtrisé dans de nombreuses copies et se trouvait induit à partir du changement de voyelle du présent. **Le jury attend donc une plus grande attention aux temps du texte et une maîtrise des verbes forts les plus courants.**

Il convient également d'être attentif aux perspectives narratives et aux éventuels discours rapportés. Cette année encore, l'extrait à traduire présentait un passage de discours indirect libre, rapportant les paroles des servantes. L'irruption du discours indirect libre au cœur d'une phrase menée par un narrateur omniscient crée un décalage qui participe au ton particulier du texte, d'autant plus surprenant dans le texte original que la langue française ne dispose pas de mode particulier pour le discours indirect, qui se trouve de ce fait mis sur le même plan que la narration proprement dite. Le recours au subjonctif I en allemand n'a donc rien de superflu ni de décoratif. **Le candidat doit donc s'entraîner à être de plus en plus sensible au ton du texte, entre autres par le biais des perspectives narratives, et affûter sa pratique du discours indirect en allemand.**

Au sujet des groupes nominaux, le jury a constaté que le choix du pronom personnel reprenant un nom (das Kind, das Mädchen) se faisait souvent d'après le genre du nom français et non du genre en allemand. Si on accepte un glissement progressif vers le "sie" au fil du récit, quand il est clair qu'il s'agit de la petite fille, c'est le pronom neutre qui était attendu juste après le substantif, pour montrer qu'il se référait à ce dernier. Inutile de rappeler

que le genre des noms les plus courants (comme "die Hand", "die Musik" ou "der Stuhl") doivent être maîtrisés... Le jury rappelle également que la traduction des noms propres (ici "Johann-Nikolas" pour "Jean-Nicolas") est à éviter.

Pour finir, **le jury encourage les candidates et candidats à lire de la littérature aussi bien en français qu'en allemand, pour affiner leur sensibilité aux textes et leur capacité à comparer les deux systèmes de langue, et à suivre scrupuleusement les conseils donnés par leurs professeurs, qui savent les préparer à leurs épreuves.**

4. Commentaire détaillé des difficultés

Le texte de Françoise Chandernagor comportait les difficultés suivantes :

Grammaire

- Chaque fois que
- relatives
- indications de lieu
- variété des temps en français : présent, futur, passé composé, plus-que-parfait
- subordonnées temporelles
- comparatif

Vocabulaire :

- verbes à rection prépositionnelle (tout occupée à)
- « sauf quand »
- « comme pour imposer silence... »
- Vocabulaire des arts

Voici un relevé des fautes les plus fréquemment commises par les candidates et candidats :

I Problèmes de syntaxe et de grammaire

Prétérit

- * er kennte
- * sie schlagte
- * sie fällte; * sie fielt
- * er verbundete
- * es hebte
- * sie läufte; * sie laufte, * sie lieft
- * es galte
- * sie bleibte
- * sie sagteten
- * sie sprachte
- * sie zah (pour zog)
- * sie setztete
- * er brach (au lieu de brachte)
- * sie schreite
- * sie stößte, * sie stoß
- * sie bewog
- * sie befiel

Syntaxe

Participe I

- * der Ältende
- * schwiegend

Participe II

- * genennt
- * gewachst
- * gesitzt

Impératif

omission du pronom personnel "wir" à la première personne du pluriel

Rection et valence des verbes / adjectifs / noms

- * sich schweigen
- * daran beschäftigt
- * daran kannte
- * jn widersprechen
- * an etwas warten

Place de la négation
Usage de la virgule

Subordonnants

wenn ≠ als
denn ≠ da
da ≠ wie
wenn ≠ wann

Déclinaisons

* der schlauer Knabe
* ihrer Bruder
* was für einen Kerl !
* auf jedem Fall
* auf ihrem Bank sitzend
* im Werkstatt

* auf etwas denken ; * über etwas denken

Adjectifs possessifs

confusion des possessifs sein et ihr

Confusion pronom personnel et pronom réfléchi

mit ihm ≠ mit sich

Comparatifs

confusion entre les comparatifs d'égalité et de supériorité; comparatif d'infériorité non connu

* einfacher ... statt
* vieler pour mehr

II Problèmes de genres, pluriels et orthographe

Genres

* die Vorwand
* das Haut
* das Hand
* das Musik
* das Stuhl
* der Kind
* das Kerl
* das Grund

Pluriels

* die Mitteln
* die Faden
* die Wörte
* die Arts
* die Schnuren (Schnüre)
* die Mägden

Fautes d'orthographe avec incidence phonétique

* kömisch; kummisch
* Müsiker
* törricht
* Pfaeden (pour Faden)
* warscheindlich
* das Gerausch
* niedrig
* die Aut (Haut)
* der Stieft

Fautes d'orthographe sans incidence phonétique

dass ≠ das
* die Mahlerei (*nous attirons l'attention sur la distinction à faire entre l'orthographe dans des textes anciens et des textes plus contemporains*)
* nähmlich
* widersprechen
* der Nachbahr

III Problèmes de lexique

Expressions de base non maîtrisées

* jedes Males, dass; * jedes Mal, wo; jedamal
* es galt besser
* im Anfang; * am Beginn
* aus aller Ewigkeit; * von aller Ewigkeit
* bin ich nicht recht?
- j'aime autant (* ich mag lieber; * es geht mir lieber; * mag ich soviel)
- d'ici-là (*bis daher; *bis dann; *von hier an; * bis denn; *bisher)

- dorénavant (*ab nun)
- * vor Schritt zur Schritt
- * auf diesem Art

Gallicismes

- * ein Klavecín
- * der Fripon
- * die Klaviatur
- * die Tabouret
- * mit Seriös
- * Die Servantin
- * das Crayon
- * das Trait
- * destiniert
- * die Autorization
- * prononciert
- * platzen (placer)

Barbarismes

- * die Hausdienterin; * die Dienstinnen, * die Dinner
- * das Arbeitswerk; * das Krafthaus; * der Arbeitsort; * das Werkstadthaus; * die Werkschaft
- * handlungsvoll
- * dienen
- * wirklos
- * die Einverständigung; * das Einverstehen;
- * die Erlaubung; * das Einverstanden
- * allerswo
- * erstaunend
- * tapieren
- * das Altklavier; * das Trumpet
- * vollkommend
- * die Lernung
- * selterweise

Stratégies d'évitement

- le cadavre: "der gestorbene Körper"
- idée saugrenue: "diese Idee, die sich auf die Vernunft nicht bezieht"
- la robe: die weibliche Kleidung
- saugrenu (*wirksam)

Anglicismes

- * die Chair
- * Bench
- becommen pour werden
- * knocken
- * der Boss (ici problème de registre)
- * die Stringen (pour Fäden)

- * seine Gleichen; * seine Ähnlichen; * seine Ähnelnden
- * zuhörlichend
- * walden Pferde (Holzpferrd)
- * hardlich
- * er gegenstände (pour widersetzen)
- * die Schlüsseln (pour notes)
- * fingern (taper)
- * der Vorahnte; * der Vorsage (pour prétexte)
- * der Klugel (crayon)
- * die Leichte (Leiche)
- * merksam (merkwürdig)
- * sicherweise (sicherlich)
- * schwachsam
- * die Strenghaftigkeit

Mécompréhension du français

- taper sur un clavier (* auf ein Klavier zu peitschen)
- la musique aigrette (*die fröhliche Musik; * die Musik, deren Rhythmus schön und voll von Glückseligkeit war; *die graziöse Musik, * die schmale Musik)

Confusions lexicales sur les noms

die Gewerkschaft ≠ das Atelier ≠ das Handwerk ≠ das Werkzeug ≠ die Fabrik
 der Streich ≠ der Strich
 der Mann ≠ der Mensch
 die Verwandte ≠ die Mitmenschen
 der Junge ≠ die Jugend
 die Ausrede ≠ die Entschuldigung
 der Kadaver ≠ die Leiche
 der Lehrling ≠ die Lehre
 die Notizen ≠ die Noten

Confusions lexicales sur les verbes

sitzen ≠ setzen (* er ließ es setzen; *er saß es...)
 platzen ≠ setzen
 heben ≠ aufheben (* die Hand aufheben)
 bewundern ≠ bezaubern ≠ wundern
 sich stoßen ≠ anstoßen
 fordern ≠ erfordern
 darauf warten, dass ≠ warten, bis
 fallen ≠ umfallen
 an etwas denken (daran) ≠ über etwas nachdenken (darüber)
 berühren ≠ rühren
 vernehmen ≠ entnehmen
 verneinen ≠ widersprechen

Confusions lexicales sur les adjectifs, adverbess et pronoms

nämlich (→ donne une explication)
 ≠ in der Tat (→ apporte une confirmation)
 irgendwo ≠ überall
 weise ≠ brav
 endlich ≠ schließlich (l'emploi de „endlich“ comme synonyme de „schließlich“ est devenu rare)
 bis dann ≠ bis dahin ≠ bisher
 daran ≠ danach
 denn ≠ dann
 selten ≠ seltsam

Nous donnerons pour finir quelques exemples de trouvailles, qui témoignent de la qualité de réflexion du candidat :

le fripon: der schlaue/listige Bursche; wie schlau von ihm!
 rester dans ses jupes: an ihrem Rock zu hängen; bei ihr / in ihrer Nähe zu bleiben
 taper sur un clavier: auf Tasten drücken
 gravement: mit ernster Miene

5. Proposition de traduction

Von nun an, wann immer er daran dachte, nahm er das Kind mit sich ins Atelier. Er setzte es auf einen niedrigen Stuhl. Es rührte sich nicht, sehr brav für ein so kleines Mädchen. Dies war wohl auch besser so: Wenn sie laufe, falle sie hin, sagten die Dienstmädchen, und stoße sich überall; ihre zarte Haut schien manchmal so bläulich wie die Leiche ihres Bruders. Aber im Atelier saß sie still auf ihrer Bank und bewegte sich nicht, so sehr war sie darin versunken, mit ihren Fingern zu spielen oder Fäden aus ihrem Kleid zu ziehen. Nie weinte sie. Auch sprach sie nicht. Außer wenn sie von weitem die quäkende²³ Musik des Cembalos hörte: Dann hob sie die Hand, als wollte sie die Lehrlinge ihres Vaters zum Schweigen bringen, und rief bedeutungsschwer²⁴: „Colas!“

²³ leiernde, schrille, durchdringende

²⁴ bedeutungsvoll, mit Nachdruck

In der Tat war es Jean-Nicolas, der mit seiner Mutter übte. Ein hervorragender Grund, an ihrem Rockzipfel zu hängen! So ein Schlingel²⁵! Jedoch hatte Baptiste zu Beginn nichts gegen das Erlernen eines Instruments einzuwenden gehabt: Noten, Farben, Wörter, allesamt Mittel für einen Menschen, seinesgleichen zu verzaubern. Jean-Nicolas war für alle Ewigkeit für die Malerei bestimmt – er würde „V*** Sohn“ sein, wenn der alternde Baptiste zu „V*** Vater“ geworden wäre, „V*** der Jüngere“, wenn Baptiste schließlich „V*** der Ältere“ geworden wäre. Da es jedoch weniger leicht für ein Kind sei, einen Strich auszuführen als einen Ton zu erzeugen (man sieht an diesem merkwürdigen Gedanken, dass V*** die Musik als eine simple Kunst betrachtete, die man nur auszuführen²⁶ brauchte), da es weniger leicht sei, dachte er, einen Stift zu halten als auf Tasten zu hämmern, so wollen wir erstmal warten, bis der Junge groß wird²⁷! „Bis dahin ist es mir immer noch lieber, wenn er sich mit einem Cembalo amüsiert als mit einem Holzpferd! Habe ich nicht recht?“

„Ja“, antwortete Louis Prades, der seinem Meister nur selten widersprach.

Und so wurde Jean-Nicolas mit der stillen Übereinkunft eines Vaters, der „nichts davon verstand“, nach und nach zu einem Musiker.

Nach Françoise Chandernagor, *Die Farbe der Zeit*²⁸

²⁵ Lausbub, Bengel, Schelm

²⁶ anzuwenden

²⁷ ist

²⁸ éventuellement “Himmelfarben” si on voulait traduire l’expression “couleur du temps” (couleur du ciel, fluctuant). Cette précision est donnée pour information – la traduction du titre de l’ouvrage n’est pas attendue de la part des candidats et candidates (et n’est donc pas comptabilisée dans la correction).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme
- Allemand**

- **SÉRIE : Lettres et arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 2

Membres du jury : Philipp JONKE, Maud MOREILLON

Pour la session 2022, deux candidates ont présenté une analyse de texte hors programme en allemand. Les deux articles de presse étaient extraits de *Die Zeit*. Le premier portait sur l'actualité politique des *Länder* en interrogeant le nombre croissant de coalitions entre la CDU et les Verts²⁹. Le second abordait un sujet de société en arguant en faveur d'un enseignement militaire dans les écoles allemandes³⁰. Le jury a attribué les notes de 10/20 et de 16,5/20. Le faible nombre d'exposés ne permet pas de revenir en détail sur cette épreuve, mais le jury souhaite attirer l'attention sur trois points : le format de l'épreuve, la qualité de la langue et le contenu des exposés.

L'épreuve prend la forme d'un oral de 30 minutes où les candidates et candidats exposent en 20 minutes une introduction, une synthèse organisée de l'article et un commentaire découlant de cette synthèse, puis échangent avec le jury pendant 10 minutes. Si l'entraînement régulier permet à certains candidats de respecter ce cadrage, certains ne parviennent pas à présenter un exposé de 20 minutes et s'arrêtent au bout d'un quart d'heure, souvent à cause d'un résumé assez rapide du texte, qui ne dégage pas clairement l'articulation et les points importants de l'article. Le jury tient à mettre ce point en avant pour que les candidates et candidats prêtent attention au temps imparti pour l'exposé à l'avenir, et ne soient pas pénalisés, surtout s'ils ont fait un très bon exposé.

Le deuxième point porte sur la qualité de la langue. Les premiers critères pour estimer le niveau de langue des candidates et candidats sont la clarté du propos et la maîtrise des structures fondamentales de la langue. Le jury est sensible à une maîtrise de la langue qui se reflète autant dans l'exposé que dans le temps d'échange. Cette année, il a apprécié une langue souvent fluide et claire, mais il souhaite attirer l'attention sur quelques points de vigilance. Il incite les candidates et candidats à travailler la prononciation : un accent trop prononcé peut nuire à la compréhensibilité de l'exposé et des réponses lors de l'échange. De même, les candidates et candidats emploient parfois des structures complexes qui leur font perdre leurs moyens au point de perdre de vue la place du verbe, qu'ils oublient de mettre en deuxième position dans les propositions principales – y compris après une coordination (« *und gibt* es* » au lieu de « *und es gibt* ») – ou en position finale pour les subordonnées. Lorsque ces erreurs deviennent récurrentes, elles nuisent à la clarté de l'exposé. On évoquera enfin d'autres fautes de langue pénalisantes comme celles sur le comparatif (« *wichtig* als* » au lieu de « *wichtiger als* »), sur la déclinaison après *mit* et *von*, deux prépositions qui régissent le datif, ou sur le genre de mots courants (*der* Programm* au lieu de *das Programm*).

²⁹ Michael Schlieben, « CDU und Grüne: die Farben der Saison », *Die Zeit*, 27 mai 2022.

³⁰ Alan Posener, « Für Wehrkunde im Schulunterricht », *Die Zeit*, 27 mai 2022.

Enfin, le jury a pu apprécier la très bonne préparation à l'actualité des pays germanophones, qui a nourri des commentaires riches et intéressants. Il attire cependant l'attention sur l'utilisation de ces connaissances dans l'exposé. S'il était pertinent, par exemple, de parler de l'« *Überparteilichkeit* » caractéristique de la politique allemande contemporaine ou de la « *Kultur der Verhandlungen* », il aurait fallu les définir et montrer à partir d'exemples concrets les phénomènes ou initiatives politiques que ces concepts décrivent. Les candidates et candidats sont ainsi invités à s'approprier davantage les notions vues lors de la préparation pour réellement mettre à profit leurs connaissances.

Le jury souhaite conclure ce bref rapport en soulignant encore la qualité de la préparation à l'épreuve qui, en dépit d'une langue parfois approximative, sans doute liée au stress de l'épreuve orale, a permis aux candidates de présenter des exposés de qualité souvent correcte et même de très bonne facture.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) - Allemand**

- **SÉRIE : Langues vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 7

Membres du jury : Laurent CASSAGNAU, Anne LAGNY

Comme l'an dernier, sept candidates et candidats germanistes ont été admissibles aux épreuves orales et se sont tous présentés devant le jury. Le tirage au sort des sujets a donné une répartition moins équilibrée que lors de la session précédente : ont été tirés 4 textes de Schnitzler, 2 de Droste-Hülshoff et un seul poème de Bobrowski. Il s'agit des extraits suivants :

A. Schnitzler, *Professor Bernhardi* :

Acte 2 : de p. 42 : « Löwenstein kommt » jusqu'à fin de la p. 43 : « es stünde hundertmal besser - » ;

Acte 2 : de p. 71 : « Flint: Mein guter Bernhardi, die Politik- » jusqu'à p. 73 : « Flint : ... für die politische Laufbahn prädestiniert. » ;

Acte 4: de p. 116 : « *Adler tritt ein* » jusqu'à p. 118: « Man wird wissen, wo die Wahrheit liegt, geradeso wie man's heute weiß. » ;

Acte 4 : de p. 124 : « Pfarrer : Ja. Vor Gericht gab ich... » jusqu'à p. 125 : « und schützen zu müssen.» ;

A. von Droste-Hülshoff, *Die Judenbuche* :

De p. 19, ligne 31 : « Als beide Knaben... » jusqu'à p. 21, ligne 23 : « ... entbehren konnten. » ;

De p. 33, ligne 20 : « Am nächsten Sonntage » jusqu'à p. 35, ligne 12 : « ...seine Mutter darbt. »

J. Bobrowski, *Nachbarschaft* :

p. 21 : *Der Ilmensee 1941*

Les notes obtenues se distribuent de la manière suivante (/20) : 18 (1) ; 17 (2) ; 15 (1) ; 14 (1) ; 09 (1) ; 07 (1)

Commençons par rappeler aux futurs candidates et candidats qu'une épreuve orale est avant tout un moment de communication avec le jury : il convient donc, malgré la situation de stress que génère ce moment, de respecter quelques règles, sachant par ailleurs que les membres du jury accueillent tous les candidats avec une égale bienveillance, et le souci de valoriser leurs connaissances et leur travail. Il faut absolument éviter de garder le regard rivé sur ses notes, apprendre à maîtriser sa nervosité autrement qu'en gardant les mains sous la table ou en se tordant les jambes, contrôler son débit afin que le propos reste audible et compréhensible. Un entraînement régulier ne peut qu'être profitable tant pour cette épreuve que pour la vie professionnelle et sociale ultérieure des candidates et candidats.

Le jury se réjouit d'avoir entendu de très bonnes prestations de la part de candidates et candidats qui disposaient des outils nécessaires à l'analyse littéraire et qui ont su les employer avec pertinence. Certains commentaires sur le passage de la narration à la « *szenische Darstellung* » dans un extrait de *Die Judenbuche*, ou encore sur la notion de « *akustische*

Maske » empruntée à Canetti à propos de l'affrontement entre Löwenstein et Filitz dans une scène de *Professor Bernhardt* étaient ainsi très éclairants. Les bonnes notes récompensent également l'utilisation judicieuse des connaissances acquises en cours, qui n'étaient pas simplement restituées telles quelles, mais organisées selon un fil conducteur qui permettait de structurer clairement le propos. Le jury a déjà attiré l'attention, dans les rapports précédents, sur l'importance de ce fil conducteur, sur la nécessité d'annoncer en introduction une ligne directrice de l'analyse proposée. Visiblement, les enseignants ont fait travailler leurs élèves dans ce sens, et ceux-ci, dans l'ensemble, ont su appliquer ce qui constitue un garde-fou efficace contre la paraphrase décousue. Ainsi dans l'analyse du poème de Bobrowski « Der Ilmensee 1941 », l'absence de langue orphique et le refus de l'idylle ont servi pertinemment de fil rouge à la lecture proposée par la candidate. De même, dans *Professor Bernhardt*, l'étude du passage de l'incident privé qui a opposé le médecin au prêtre, à « l'affaire » publique et politique, a permis à un candidat d'articuler son propos. Rappelons également que le découpage de l'extrait, s'il n'est pas pratiqué comme un *pensum* artificiel, mais pensé comme une façon de rendre compte de la dynamique du passage interprété, est nécessaire, ce qui malheureusement n'a pas toujours été fait. Dans l'ensemble cependant, l'organisation de l'explication de texte est maîtrisée, les candidates et candidats ont soigné leur introduction et une conclusion, ont su dégager un fil rouge et sélectionner un passage significatif pour la lecture, et la gestion du temps n'a pas posé de problème.

Les explications les plus faibles, comme souvent, sont restées au niveau de la paraphrase et de l'approximation, n'arrivant pas à s'élever au-dessus du texte pour essayer de synthétiser des informations, dégager des conflits argumentatifs (par exemple dans la pièce de Schnitzler, la notion de vérité, dans le contexte d'un affrontement idéologique, s'oppose au droit), ou mettre en perspective certains points qui ont été dégagés. Il ne suffit pas ainsi d'évoquer le « déterminisme » à propos des personnages de *Die Judenbuche*, en particulier Friedrich Mergel : il aurait été intéressant de distinguer en tant que tels les éléments qui relèvent du déterminisme familial et biologique (hérédité, alcoolisme du père), socio-culturel (population pauvre d'un village isolé), psychologique, éducatif et religieux (influence de la mère et de Simon), etc. pour éventuellement, en conclusion, situer ce récit de Droste-Hülshoff par rapport à ce qu'on appellera plus tard le naturalisme.

Plus généralement, il convient de s'entraîner à aller jusqu'au bout de la réflexion, à creuser les points ou les catégories repérés dans le texte : dans certaines explications portant sur *Professor Bernhardt*, il a été question, à juste titre, de « types », sans que cette notion soit complètement exploitée. Par exemple, le docteur Adler renvoie au type du juif converti et assimilé au milieu catholique, il a un « *Schmiß* » (p. 22), une balafre qui est le signe de son appartenance à une « *schlagende Burschenschaft* » : il fallait donc mettre en rapport le « type » du personnage (et pour cela faire aussi référence aux didascalies, essentielles pour la caractérisation des personnages) et ses arguments dans sa discussion avec Bernhardt et Goldenthal.

Expliquer un texte, c'est aussi repérer des types de discours, des éléments idéologiques et les expliciter : il convenait, dans l'analyse de l'affrontement entre Filitz et Löwenstein, de mieux identifier, dans les propos de Filitz, la dénégation classique de l'antisémite qui se prévaut de ses bonnes relations avec un « juif alibi » (« *Ich, der ich immer mindestens einen jüdischen Assistenten habe* », p. 43), pour minimiser ou nier le problème, en accusant l'interlocuteur de dramatiser, ou d'exagérer.

Plus généralement, le jury conseille aux candidates et candidats de consolider en amont de cette épreuve leurs connaissances sur les trois genres littéraires proposés chaque année au programme. Dans le cas de *Professor Bernhardt*, une réflexion préalable sur le genre de la comédie, qui ne se résume pas à la simple présence d'une fin non-tragique, voire d'un *happy*

ending, s'imposait pour aborder toute analyse de détail, d'autant que cette catégorie générique est explicitement mentionnée dans le sous-titre. L'étude de « *Der Ilmensee 1941* » aurait dû, de façon plus précise encore que cela n'a été fait, dégager une caractéristique de l'écriture poétique de Bobrowski, à savoir l'évocation de la guerre au moyen d'un lexique emprunté à la « *Naturlyrik* », dépourvu donc de termes relevant spécifiquement de la technique de la guerre moderne (procédé que l'on trouve d'emblée dans la dimension métonymique des deux parties du titre). Mettre en rapport un extrait ou un poème avec l'horizon d'attente suscité par une appartenance générique fait aussi partie des attendus d'une explication de texte.

Enfin le jury insiste sur la nécessité de bien connaître les textes au programme, ce qui suppose que l'on en commence la lecture le plus tôt possible. Si une petite confusion sur la fonction d'Oskar – il n'est pas « *Leiter des Kuratoriums* », mais simplement « *Mitglied des Ballkomitees* » – dans *Professor Bernhardt* est pardonnable (et n'a donc pas été pénalisée), il est beaucoup plus gênant de voir un candidat confondre l'élection du successeur de Tugendwetter (qui donne lieu à une proposition d'arrangement indigne – « *unwürdiger Handel* » – qu'adresse Ebenwald à Bernhardt) et l'interpellation du ministre Flint au Parlement.

Le jury a fait preuve d'une très grande indulgence pour les très nombreuses fautes d'allemand entendues dans plusieurs prestations : s'il mise sur la perfectibilité de certains candidats, il ne peut cependant qu'être préoccupé par le faible niveau linguistique de certaines explications. Tout d'abord le jury a eu l'impression que trop souvent, on accorde peu d'attention à la prononciation et à l'intonation : les « désinences en « e » sont systématiquement accentuées et prononcées « euh », ce qui produit une caricature d'accent français : « alleuh », « Monateuh », « seineuh Redeuh », etc. ; il en va de même pour les désinences en « -er » (« abeuer ») ; le « h » n'est pas aspiré lorsqu'il devrait l'être, la combinaison « -an » est nasalisée : « hat gehandelt » étant prononcé « at ge-andeult ».

Certains candidats ne maîtrisent pas leur propos et n'ont pas le recul nécessaire pour s'écouter et se corriger. A preuve, les fautes qu'un candidat corrige une fois ou deux, mais réitère ensuite (hésitation entre **Gesprach* et *Gespräch* ; **Affär* et *Affäre* etc.). Rappelons encore que la prononciation des termes d'origine française doit être travaillée au même titre que celle du vocabulaire d'origine germanique. Trop souvent on a l'impression d'une paresse quand il s'agit de prononcer des termes comme « *ambivalent/ Ambivalenz* », « *eine Parallele* », comme si tout d'un coup la prononciation française était de nouveau autorisée. Enfin, rappelons que la prononciation des noms propres doit être aussi soignée (la deuxième syllabe du prénom allemand « Arthur » n'est pas accentuée, ni longue ; quant au personnage de « Goldenthal », son nom ne se décompose pas en « Goldent- » et « -hal »).

Au-delà de la prononciation et du débit, le jury a entendu un certain nombre de fautes graves : fautes de syntaxe (verbes qui ne sont pas placés à la fin dans la subordonnée, absence d'inversion du sujet du verbe quand la première place de la phrase est occupée) ; fautes de morphologie (« s » du génitif manquant pour les substantifs masculins ou neutres), fautes sur des verbes forts courants (**beweist* pour *bewiesen*), utilisation de l'accusatif en fonction sujet ou inversement absence d'accusatif dans l'expression « *es gibt* » ; faute de genre sur des termes de base indispensables pour tout commentaire : **das Begriff*, **der Beispiel*, **das Besuch*, **das Rest*, **das Prozess*, **ein Katholiker*, confusion « *das/der Moment* ». Un travail quotidien et ciblé devrait permettre de supprimer des fautes comme « *um überzulegen** » (dans le sens de « réfléchir »), ou « *durchgeschaut* » à la place de « *durchschaut* ».

Après deux années difficiles (suppression des épreuves orales à la session 2020, lourdeur du protocole sanitaire à la session 2021), qui n'ont certainement pas mis les élèves dans les

meilleures conditions pour s'exercer à l'oral, le jury souhaite rappeler, à l'intention des futurs candidats, l'importance du travail sur la communication orale : savoir établir la relation avec le jury devant qui l'on présente son exposé, mais aussi à qui l'on s'adresse ; savoir contenir les manifestations du stress et de la nervosité ; savoir se détacher de ses notes, ce qui permet aussi de maîtriser son élocution et son débit pour entrer dans l'entretien et se prêter à l'échange. Nous espérons que les remarques développées ici permettront aux candidates et candidats futurs de se familiariser avec l'esprit de cette épreuve et les attentes du jury, en leur donnant les moyens de surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Les meilleures présentations ont été le fait de candidates et candidats qui, outre leur solide connaissance du programme, ont montré une bonne, voire très bonne maîtrise des outils de l'analyse littéraire, et se sont révélés capables de rigueur dans la construction de leur interprétation, et surtout de discernement dans l'emploi et l'application de leurs connaissances. Ces candidates et candidats n'étaient pas tous bilingues, ce qui est aussi le signe que l'École, soucieuse de maintenir le recrutement de futurs spécialistes et experts des questions allemandes, reste attentive à l'évolution des conditions d'apprentissage de l'allemand.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) - Allemand**

- **SÉRIE : Langues vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 7

Membres du jury : Bérénice ZUNINO, Valérie DUBSLAFF

Avant toute chose, les membres du jury souhaitent rappeler les conditions dans lesquelles se déroule l'épreuve orale d'analyse de texte. Le candidat ou la candidate tire un sujet parmi trois enveloppes et dispose d'une heure de temps de préparation. L'épreuve orale dure 30 minutes et se subdivise en deux parties : une première partie d'une vingtaine de minutes durant laquelle le candidat ou la candidate présente le commentaire du texte tiré, puis une seconde partie d'une dizaine de minutes dédiée à l'entretien avec le jury.

Cette année, sept candidates et candidats étaient admis aux épreuves orales. Tous les candidats se sont présentés à l'épreuve. Le jury a eu le plaisir d'attribuer de très bonnes, voire d'excellentes notes : celles-ci s'échelonnent de 13/20 à 20/20, avec six notes égales ou supérieures à 16/20. La moyenne s'élève à 17/20.

Les membres du jury tiennent à souligner qu'elles ont été satisfaites d'entendre des prestations de grande qualité, tant par la maîtrise de la langue allemande que par la finesse de l'analyse des articles de presse proposés cette année. Les candidates et candidats ont montré qu'ils maîtrisaient le format de l'épreuve et se sont tous attachés à respecter le temps qui leur était imparti. Ces résultats sont révélateurs de la qualité du travail de préparation des candidates et candidats.

Concernant le choix des textes, rappelons que ceux-ci proviennent de divers périodiques généralistes de qualité et peuvent porter sur l'ensemble de l'aire germanophone (Allemagne, Autriche et Suisse) et sur l'intégralité de l'année scolaire en cours (du mois de septembre au mois de mai ou tout début juin). Les articles sélectionnés cette année portaient sur des sujets politiques, sociétaux et/ou culturels, comme indiqué ci-dessous :

- le procès du meurtre d'un jeune homme à Idar-Oberstein dans le contexte de la pandémie³¹, sujet qui se prêtait à une réflexion sur les difficultés de classification politique du mouvement des « *Querdenker* » par les autorités allemandes, ainsi que sur le rôle des médias et des réseaux sociaux dans la radicalisation de certains citoyens allemands depuis le début de la crise sanitaire ;
- l'accueil de jeunes Ukrainiens dans des lycées allemands (« *Willkommensklassen* ») depuis le début de la guerre en Ukraine : cet article de presse était propice à des mises en parallèle (explicites dans le texte) avec la venue de jeunes Syriens et plus généralement avec la « crise des réfugiés » de 2015, mais aussi à des questions sur l'histoire des différentes vagues migratoires dans la République fédérale depuis 1945 ;
- les conséquences géopolitiques de la guerre en Ukraine en matière énergétique, et la question de la livraison d'armes par le gouvernement fédéral ;

³¹ <https://taz.de/Prozess-zu-Toetung-in-Idar-Oberstein/!5842633/>

- le discours du chancelier Olaf Scholz à l'occasion de la date-anniversaire du 8 mai 1945 dans le contexte de la guerre en Ukraine³² : ce texte incitait les candidates et candidats à s'interroger sur les ambivalences et contradictions de la politique étrangère allemande en matière énergétique et militaire, en lien avec la somme de 100 milliards d'euros nouvellement allouée à la Bundeswehr ;
- l'élection de Friedrich Merz à la tête de la CDU³³. Cet article s'interrogeait sur les bouleversements dans le parti conservateur après 16 années au gouvernement sous la houlette d'Angela Merkel et permettait de faire le point sur la recomposition du paysage politique allemand depuis la formation de la coalition dite « des feux tricolores » ;
- le mouvement des « *Querdenker* », sujet qui se prêtait à des questions sur la composition de la société civile allemande et les moyens à la disposition de la démocratie allemande pour se défendre contre les menaces de l'extrême droite (« *wehrhafte Demokratie* ») ;
- la place des femmes sur le marché du travail et en particulier leur sous-représentation dans les métiers dits « techniques » – alors que la République fédérale est confrontée à un manque criant de main d'œuvre. Ce texte amenait à s'interroger sur la politique du gouvernement fédéral à l'égard des femmes (quotas, etc.) et sur le rôle de l'éducation dans la transmission de stéréotypes genrés.

Rappelons que le jury accepte tout aussi bien le format « classique » (avec une introduction, une problématisation et un développement comportant plusieurs parties) que le format dit « anglo-saxon » (avec un résumé plus long en début de prestation, suivi d'une problématisation). Cette année encore, le jury a pu constater avec plaisir une bonne maîtrise de la méthodologie par les candidates et candidats. Précisons par ailleurs que l'entretien qui suit l'analyse du texte sert à clarifier, préciser ou approfondir certains points qui n'auraient pas été suffisamment traités par les candidates et candidats. Il peut aussi porter sur des questions politiques, sociétales ou culturelles en lien avec la thématique du texte tiré. De manière générale, les candidates et candidats ont fait montre d'une très bonne connaissance de l'actualité germanophone et ont su répondre de manière à la fois convaincante et détaillée aux questions posées par le jury. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ajoutons enfin que le jury a été particulièrement sensible à la qualité de la langue allemande, tant au niveau grammatical que phonétique. Eu égard au petit nombre de candidates et candidats, les membres du jury s'abstiennent d'émettre des critiques trop précises sur les prestations entendues, mais souhaitent rappeler quelques éléments essentiels d'ordre général : il est nécessaire de veiller à la bonne maîtrise des genres (* « das Krieg », * « eine Ort », * « der Parallel »), de la conjugaison (* « Parteien wurden geschafft », pour « geschaffen », * « befasst sich... ») et des déclinaisons (* « in Bereiche », * « in der zwei Fällen » * « bei Flüchtlinge », * « Landtagswähle », * « zum Vorsitzender gewählt »), de la syntaxe (* « er wurde in Tankstelle geschossen ») et de la phonétique (* « eine Parallel », * « die Netzwerke », * « entlärt »).

Malgré ces fautes partiellement dues au stress, le jury aimerait souligner une nouvelle fois la grande qualité des prestations, tant par la maîtrise linguistique que par les analyses nuancées, fines et complexes proposées par les candidates et candidats.

³² <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2022-05/scholz-rede-ukraine-russland-befreiung>

³³ <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/in-seiner-hand-cdu-unter-dem-neuen-vorsitzenden-merz-a-e245c9ee-c745-4468-b412-5dd8092e0a52>

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) - Allemand**

- **SÉRIE : Langues vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 12

Membres du jury : Myriam GEISER, Natacha RIMASSON-FERTIN

Douze candidates et candidats ont été admissibles cette année à l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2, et se sont présentés à l'épreuve. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de la précédente épreuve en 2021 : lors de la session de l'an dernier, dix-huit candidates et candidats avaient été admissibles et seize d'entre eux s'étaient présentés à l'épreuve. Pour la présente session, les notes, qui s'échelonnent entre 3 et 18/20, couvrent l'ensemble du spectre. La moyenne est de 10,04/20, c'est-à-dire en baisse par rapport à celle de l'épreuve de 2021 (10,59/20). Les prestations insatisfaisantes ont été pénalisées par une note en dessous de la moyenne (4 candidats et candidates, soit un tiers). Un candidat présentait un niveau manifestement supérieur à la moyenne : le jury lui a attribué la note 18/20 pour sa prestation de grande qualité. Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur /20) : 18 (1), 15 (1), 13 (2), 12,5 (1), 12 (1), 10,5 (2), 5 (1), 4 (2), 3 (1).

Les sujets proposés pour cette épreuve étaient des articles de presse comprenant entre 3500 et 5000 signes et portant sur des sujets d'actualité : trois quarts d'entre eux étaient issus de la presse allemande : *FAZ* (3), *Frankfurter Rundschau* (1), *Die Welt* (1), *Süddeutsche Zeitung* (SZ) (1), *ZEIT online* (3), et un quart de la presse autrichienne : *Wiener Zeitung* (1) et *Der Standard* (2). Les textes retenus cette année abordaient, entre autres, des sujets relatifs à l'économie (inflation, métiers liés à l'économie circulaire), à la politique (nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne), mais aussi aux questions de politique mémorielle (abordées du point de vue de l'Allemagne ou de l'Autriche).

De manière générale, sur la forme, le jury a été très sensible à la correction de l'allemand ainsi qu'à l'effort pour proposer une langue idiomatique, un vocabulaire riche, et l'a valorisé dans l'évaluation finale. Il a, à l'inverse, été parfois surpris de la récurrence de certaines erreurs, particulièrement la fréquence (croissante, à relire les rapports des sessions précédentes) des anglicismes (*in general, still, *nicht jetzt pour noch nicht, etc.*) et l'érosion manifeste des marques de déclinaison (soit absentes, soit employées souvent de manière erratique). Sur le fond, les efforts pour relier le texte de manière pertinente à des thèmes d'actualité, ou à des références culturelles importantes pour comprendre l'actualité, ont été très appréciés, surtout quand ils n'étaient pas directement mentionnés dans le texte, et témoignaient de la culture et de la réflexion du candidat ou de la candidate. Le jury insiste sur le fait que les connaissances de culture générale sont valorisées quand elles sont employées à bon escient et servent à commenter le texte, à en enrichir la compréhension et à affermir l'argumentation ; mais quand le texte sert de prétexte, les connaissances affichées, aussi justes soient-elles, relèvent du hors-sujet. Le jury, qui est attentif à distinguer entre un usage intempestif des connaissances de culture générale et un usage judicieux, apprécie aussi que des connaissances soient mobilisées quand cela procède d'une réelle tentative de la part du candidat d'approfondir un

aspect du texte qu'il a bien cerné alors qu'il bute sur de nombreux autres aspects du texte ou bien sur le texte dans sa globalité. En conclusion, il convient de faire un usage raisonné des connaissances de culture générale.

Dans cet ordre d'idées, on s'assurera en outre de la qualité et de la précision de ses connaissances : pour ne donner qu'un exemple, *der Sozialist* n'est pas en allemand l'exact équivalent du français « le socialiste » (et le SPD n'est pas « die sozialistische Partei Deutschlands »). Outre les orientations idéologiques des partis politiques, il est important de connaître la signification exacte de leurs acronymes (plusieurs candidates et candidats ont buté respectivement sur SPD, CDU/CSU et ÖVP). L'on ne peut que recommander à ceux qui se préparent à l'épreuve d'établir des glossaires ou d'apprendre du vocabulaire de manière ciblée sur les différents sujets abordés en cours (et susceptibles de faire l'objet d'examens oraux au concours). Enfin, la lecture de l'article doit être précise pour éviter les erreurs, mais la compréhension du texte peut être parfois malaisée et il est bon alors de s'appuyer sur une culture générale bien établie pour éviter les confusions et les contradictions : ainsi, lorsqu'un article sur l'art spolié par les nazis est publié dans un quotidien viennois, il peut être utile de se rappeler l'attitude de l'Autriche lors de l'« Anschluss ».

Toujours sur le fond, on ne peut que rappeler aux candidates et candidats la nécessité d'avoir une connaissance précise des principaux titres de la presse germanophone (sachant que pour l'Autriche et la Suisse, les journaux mis à contribution sont presque exclusivement *Die Presse*, *Der Standard*, *Wiener Zeitung* et *NZZ*), de leur nature (hebdomadaire ou quotidien, magazine ou journal, ce qui permet de rappeler également les lacunes de vocabulaire sur ce point : *Wochen-* et *Tageszeitung*, *Zeitung* et *Zeitschrift*), et de leur ligne éditoriale : plusieurs candidates et candidats ont été incapables de situer le journal à droite ou à gauche et, parmi celles et ceux qui savaient le faire, très peu ont su en tirer parti. Pourtant, savoir situer un journal à droite ou à gauche permet d'affiner l'interprétation de l'article et, par exemple, de saisir l'ironie des propos, de sentir l'attaque portée au bord opposé ou, au contraire, le crédit apporté à telle ou telle conception partagée par le journaliste. Ainsi, il est essentiel de ne pas se contenter de dire que tel ou tel article vient de tel ou tel titre de presse, de tel bord politique, mais de préciser, quand c'est utile, en quoi cette connaissance éclaire le texte.

Sur ces points, en résumé, donc, le jury conseille aux candidates et candidats d'utiliser leurs connaissances de l'actualité et de la presse germanophone, au centre de l'épreuve, pour mieux comprendre le texte proposé, pour lever d'éventuelles incompréhensions à la lecture (les connaissances permettant de mieux saisir le contexte), pour élargir le commentaire du texte par une analyse personnelle, mais surtout pas pour prendre appui sur le texte en vue d'une récitation de cours bien préparée, mais foncièrement hors sujet. A ce niveau d'études, en effet, les candidates et candidats doivent démontrer bien plus qu'une capacité à restituer des connaissances ou à faire preuve d'érudition : ils doivent montrer une capacité réelle à analyser un document, à prendre du recul pour le considérer et proposer une réflexion personnelle et argumentée.

En ce qui concerne la méthode, le jury attend une présentation claire de l'article, puis un résumé pertinent suivi d'un commentaire problématisé et structuré. Un plan bien construit, du reste, ne doit pas comporter obligatoirement trois parties, ni être nécessairement dialectique (on peut opter, selon les cas, pour des plans chronologiques ou thématiques, par exemple) : parfois, il est difficile de ne pas avoir le sentiment que l'étudiant a construit son commentaire en trois parties pour en avoir trois... alors que deux (ou quatre) parties auraient pu être plus pertinentes : ici encore, il s'agit moins de calquer une méthode de manière servile que de mettre la méthode au service de la clarté et de la pertinence de l'analyse. A cet égard, le jury

s'étonne que le lexique de l'analyse ne soit pas davantage maîtrisé et que des tournures, pourtant classiques, pour ne pas dire conventionnelles, soient à ce point écorchées : **dieser Artikel handelt sich um, *der Artikel bezieht sich um, *der Text meint, *der Artikel sagt...* Le jury tient à rappeler que l'analyse d'un texte de presse diffère de celle d'un texte littéraire (et qu'il convient – faut-il le souligner ? - de ne pas confondre une dépêche, un commentaire, une tribune avec une narration : **der Verfasser erzählt*) et qu'il est aisé de préparer à l'avance des tournures que l'on peut mémoriser à peu de frais : *Der Artikel bezieht sich auf / handelt von ; in diesem Artikel geht es um ; untersuchen* (et non *studieren*) ; etc. Quant au vocabulaire spécifique de l'analyse de texte, le jury souligne par ailleurs qu'il est important de connaître les termes utilisés pour désigner les principaux signes de ponctuation, tels que les deux points (*der Doppelpunkt*), le point d'exclamation (*das Ausrufezeichen*), les guillemets (*die Anführungszeichen*), les parenthèses (*die Klammern*).

Parmi les composantes obligées de l'épreuve, il est demandé aux candidates et candidats de lire un passage du texte. Ce moment de la présentation ne doit pas être pris à la légère et doit lui aussi être soigneusement préparé, car la lecture reflète bien souvent le degré de compréhension du texte. Le jury n'attend pas des candidates et candidats qu'ils soient bilingues, mais que leur lecture à voix haute soit vivante et en accord avec les règles de prononciation et de prosodie de la langue allemande, qu'ils étudient depuis un certain nombre d'années. Si une erreur de prononciation ponctuelle peut toujours se produire, certaines prestations laissaient malheureusement penser que cet aspect de la préparation de l'oral avait été négligé.

Pour la lecture, également, il est conseillé aux étudiantes et étudiants de ne pas lire pour lire : le passage choisi, qui peut être de longueur variable, doit être choisi en fonction du commentaire, il doit présenter un intérêt certain pour l'avancée de la réflexion. Or, souvent, la lecture est apparue comme un passage obligé dénué de sens, et le jury pouvait à bon droit se demander la raison du choix de tel passage plutôt que de tel autre, ou s'interroger sur le découpage apparemment gratuit ou totalement arbitraire du passage. Il est important, donc, que les candidates et candidats choisissent avec soin le passage lu et précisent les raisons de ce choix. Au-delà, la lecture est moins un exercice conçu par le jury pour pénaliser l'étudiant que pour lui donner l'occasion de gagner des points par une lecture vivante et exacte, respectant la prononciation et la prosodie de l'allemand. En l'occurrence, le jury s'est à maintes reprises alarmé du défaut de maîtrise de la lecture des nombres et dates (des erreurs du type **neunzehntausend... / *zwanzigtausend...* étaient fréquentes) et ne peut que recommander aux futurs candidates et candidats de s'entraîner sur ce point, car il permet de témoigner autrement de leur investissement dans l'exercice et de leur maîtrise de l'allemand. Une fois de plus, pour les questions de méthode, les candidates et candidats pourront se reporter aux rapports des sessions antérieures.

Concernant l'attitude des candidates et candidats, la tension souvent observée est parfaitement compréhensible. A cet égard, on ne peut que leur recommander de garder à l'esprit que le jury est bienveillant et cherche avant tout à aider chacun à donner le meilleur de lui-même. Dans la mesure du possible, il est important, pour les candidates et candidats de se préparer à tous les aspects de l'exercice : si l'on s'aperçoit d'une erreur, il n'est pas nécessaire de s'en excuser, il suffit de la corriger. Le jury encourage les candidates et candidats à se corriger d'eux-mêmes et à manifester ainsi le bon contrôle de leur propre discours. Enfin, il est très appréciable pour le jury de croiser le regard du candidat de manière régulière pendant l'épreuve. Mieux vaut moins de notes et plus de spontanéité, que plus de notes et une lecture débitée, qui rend vite fastidieuse l'écoute de l'oral. Ce point est l'occasion de rappeler que l'épreuve de LV2 est, idéalement, l'occasion d'un véritable échange entre le jury et le candidat, et que l'entretien qui suit l'exposé de l'étudiant doit lui aussi être préparé

sérieusement. Un entraînement régulier permet de savoir réagir correctement aux questions du jury, qui, rappelons-le, ne sont pas destinées à piéger le candidat, mais au contraire à clarifier ou à approfondir des points de son exposé. Il est donc dommage que certains étudiants semblent désorientés par des questions pourtant simples.

Concernant les précautions sanitaires, le jury se réjouit que les épreuves aient pu se dérouler cette année dans des conditions proches de la normale, l'absence de masque facilitant indéniablement la communication. Le jury tient à rappeler que, de façon générale, il est très attentif aux conditions sanitaires de déroulement de l'épreuve ainsi qu'aux aménagements que certains étudiants seraient amenés à solliciter.

Sur le plan linguistique, le jury a relevé des erreurs récurrentes, qui avaient par ailleurs déjà fait l'objet, quasiment mot pour mot, de réflexions dans les rapports antérieurs.

Tout d'abord, les confusions de genre sont nombreuses, ce qui est particulièrement irritant quand il s'agit de termes courants. Parmi les erreurs relevées : **der Problem*, **der Thema*, **der Idee*, **die Unterschied*, **die Artikel*, **der Arbeit*, **das Reform*, **der/die Phänomen*, **der Risiko*, **die Video*. Attention à la morphologie : bien sûr, **die Leben* peut se comprendre par une contamination avec le français mais, outre la fréquence du mot qui devrait le rendre familier, on notera que c'est un infinitif substantivé et qu'il est dès lors aisé d'en inférer qu'il est neutre.

Il convient non seulement d'utiliser correctement les genres, mais aussi de décliner correctement : certaines erreurs, particulièrement sur la rection des prépositions mixtes, sont récurrentes. Le jury constate, en outre, une difficulté croissante à marquer le génitif, avec des formes comme **der Ton dieser Artikel*, ou bien la déclinaison très erratique de l'adjectif (**mit schreckliche Menschen*, **ein humoristisch Mann...*).

Eu égard aux difficultés de maniement du genre, on remarquera également la difficulté courante à établir la congruence entre un antécédent et son pronom relatif, qui suit précisément la règle du genre : « **ein Problem, der gefährlich ist* », par exemple. En rapport avec les déterminants, la différence entre *kein* et *nicht ein* n'est pas toujours bien assimilée. Précisons encore que, même si l'erreur entre *nicht ein* et *kein* demeure sporadique, le **nicht...aber* est fréquent : le jury a dès lors particulièrement apprécié qu'un candidat ait eu le réflexe de se corriger en reformulant avec *nicht... sondern*.

Les verbes forts et faibles irréguliers font aussi l'objet de nombreuses erreurs : il y a certes des cas un peu plus délicats comme *schaffen*, qui peut être faible ou fort selon son sens (*geschafft / geschaffen*), mais on reste plus perplexe devant **gekommt* pour *gekommen*, **geschreien* pour *geschrien*, **gekennt* pour *gekannt*, **entscheiden* pour *entschieden*, **profitieren* pour *profitiert*. Un apprentissage par cœur est ici le plus efficace et la connaissance de ces verbes est rapidement automatisable. Il semble également important de rappeler que la forme standard du passif processuel se construit avec l'auxiliaire *werden* (et non *sein*) : ainsi, on ne dit pas, en ce sens, **der Artikel war veröffentlicht*, mais bien *der Artikel wurde veröffentlicht*. L'emploi du passif a donné lieu à des erreurs nombreuses et parfois grossières sur les formes de participe 2, y compris pour des verbes réguliers courants : **ermordert*, **verfolgtet*, **geraubten*, **gestehlen*.

Toujours au chapitre des verbes, attention aux confusions, surtout en rapport avec les préverbes **sich etwas darstellen* au lieu de *sich etwas vorstellen*. Il faut aussi être prudent dans les constructions syntaxiques un peu déviantes d'une langue à l'autre : typiquement, on

ne dira pas « *es sieht aus wie...* » (pour : *avoir l'air de / sembler*), mais « *es wirkt / scheint* (+ infinitif avec *zu*) / *macht den Eindruck* » (+ infinitif avec *zu*).

Enfin, attention à l'inversion du verbe/sujet qui n'a malheureusement pas été systématiquement opérée après un complément circonstanciel mais l'a été, de façon erronée, après une conjonction de coordination (**aber ist er*). Sur le plan morphosyntaxique, attention à l'emploi des auxiliaires *sein* et *haben*, qui font souvent l'objet d'interférences regrettables avec le français : *gekommen sein, gestiegen sein*. L'emploi des verbes de modalité sans *zu* (notamment avec *wollen, müssen, ou möchten*) doit également constituer un point de vigilance (à l'inverse, les infinitives qui demandent le *zu* demandent à être mieux maîtrisées).

Les interférences, entre l'allemand et le français ou, plus souvent, l'anglais, comme celles mentionnées plus haut, restent une source d'erreurs importante. Attention notamment à la confusion du **as* anglais avec le *als* allemand, due à leur similitude phonétique. Le jury a beaucoup trop souvent entendu des tournures comme **Als wir im Text sehen, ...* (pour *Wie wir im Text sehen, ...*). Même remarque pour la confusion fréquente de la conjonction causale (*comme, puisque = da, weil*) avec la conjonction temporelle (*quand, lorsque = als*) : le jury tient à signaler que la faute n'est pas anodine car elle peut créer de fâcheux contre-sens, par exemple « *Als / Da Deutschland ein industrielles Land war...* ». La confusion **als/wie* est également très présente dans l'emploi prépositionnel : **er ist so groß als ...* (pour *er ist so groß wie...*). Une autre source d'erreurs est l'interférence phonétique : angl. **by* / all. *bei*. Quant à la rection prépositionnelle des verbes, on peut signaler les formes **interessiert (sein) in* pour *interessiert (sein) an*; **Angst haben von* pour *Angst haben vor*. Au niveau des anglicismes/gallicismes, le jury a, entre autres, entendu *wird *komposiert; seinen Namen *konservieren, *Mixität, *Nummern* (pour *Zahlen*), **Präsent* (pour *Gegenwart*). Autre remarque : si « important » se traduit effectivement (le plus souvent) par *wichtig, l'importance* ne sera pas nécessairement *die Wichtigkeit* (rare) mais bien *die (große) Bedeutung, der Belang...* Certes, il n'est guère étonnant que des étudiantes et étudiants ayant pour la plupart LV1 anglais aient une forte tendance aux anglicismes, mais ce point faisant l'objet de rappels réguliers dans les rapports, il serait important de le considérer comme un réel objectif d'apprentissage plutôt que comme une remarque anecdotique.

Il est enfin nécessaire de revenir sur la prononciation. La prononciation allemande est assez régulière et la connaissance de règles simples de phonétique et d'accentuation permet de prononcer sans difficulté des mots comme *die Rolle* (o ouvert et bref et non fermé et long), *die Studie* (que l'on ne prononce pas comme *die Therapie* : les noms en *-ie* accentués sur la dernière syllabe se prononcent avec un [i:] long, alors que, sinon, on prononce [iə]) ou encore *die Sprache* (le e final n'est pas le e muet du français). Même remarque pour la prononciation distincte des deux dernières syllabes dans *die Statue* [uə]. Pour ne pas créer de confusions de sens, il est notamment important de bien insister sur la voyelle longue pour *der Staat*, et sur la voyelle brève pour *die Stadt*. De même, la prononciation des mots étrangers demande une attention particulière : que le *ch* de *Sozialpsychologin* soit prononcé [k] ou le *t* de *Demokratie* soit prononcé [s] est gênant. Attention également à la forte contamination par l'anglais de la prononciation de certains mots, en particulier *der Artikel*, trop souvent accentué sur la première syllabe, y compris par de bons candidats. Rappelons enfin une évidence : en allemand, le E final se prononce, et négliger cette règle peut donner lieu à des phrases pour le moins cocasses, en particulier lorsque les mots concernés sont *die Kohle* et *der Kohl* ; ainsi, le jury a entendu que : *Deutschland will *aus dem Kohl aussteigen* (pour : *aus der Kohle aussteigen*). En pareil cas, justement, le candidat ne doit pas hésiter à se corriger s'il s'est aperçu de son erreur.

Pour conclure, le jury tient à encourager les candidates et candidats à ne pas négliger leur LV2 par rapport à la LV1, autant pour leur culture personnelle et la poursuite de leur parcours universitaire et professionnel que pour l'admission, dans un premier temps. Un bon niveau en LV2 est très apprécié, et les jurys sont plus indulgents que pour la LV1, bien entendu. Il est important de lire (et d'écouter !) régulièrement la presse germanophone, en ayant toujours à l'esprit que toute publication, et particulièrement de presse, a une ligne éditoriale qui aide à interpréter les informations. La lecture de la presse, en outre, permet souvent de relever des allusions à l'histoire plus ou moins récente, et donc à la fois d'illustrer mais également de renforcer les connaissances en civilisation, parfois un peu malmenées pendant l'oral. A ce titre, le jury rappelle aux candidates et candidats qu'une importance égale doit être accordée à ces trois aspects (familiarité avec la lecture de la presse, connaissance de l'actualité et de l'histoire des pays germanophones) pendant la préparation à l'épreuve d'oral LV2. De bonnes méthodes peuvent consister, par exemple, à s'inscrire à la newsletter de journaux germanophones, de mettre, en page de démarrage de son navigateur, un journal anglophone et un journal germanophone : en lisant, par ce biais, chaque jour, une dizaine de minutes dans chaque langue, les candidates et candidats seront sûrement bien entraînés à l'exercice de l'oral.

Le jury souhaite, enfin, remercier les candidates et candidats de la promotion 2022 et souhaite bonne chance à celles et ceux qui leur succéderont, dans l'espoir que les conseils dispensés dans ce rapport leur serviront à aborder sereinement et efficacement une épreuve dans laquelle il est possible de trouver un certain plaisir.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand**

- **SÉRIE : Sciences humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (épreuve Orale) : 5

Membres du jury : Clémence ANDRÉYS, Pénélope PATRY

Cette année, le jury s'est réjoui de constater une légère augmentation du nombre de candidates et candidats. Comparé à l'année précédente, le niveau des candidates et candidats s'est révélé relativement homogène et le jury a attribué des notes allant de 9 à 13,5 (9 x 1, 10 x 1, 12 x 2, 13,5 x 1).

Les textes proposés pour l'analyse étaient issus de *Die Zeit*, de la *Süddeutsche Zeitung*, de la *Frankfurter Rundschau*, de la *Tageszeitung (taz)* ou encore de la *Deutsche Welle*. Ils portaient sur le retrait de la vie politique de Sebastian Kurz, la controverse autour du *Humboldt Forum*, le rapport des personnes issues de l'immigration à l'histoire de la Shoah, les critiques autour de l'initiative @ichbinsophiescholl, ou encore la politique européenne du nouveau gouvernement allemand.

Tout d'abord, lors de cette session, le jury a apprécié la maîtrise de soi et la bonne gestion du stress des candidates et candidats. Ceux et celles-ci ont su aussi organiser leur temps de parole, se sont montrés ouverts à l'échange avec les membres du jury après des exposés clairs, problématisés et bien structurés.

Les candidates et candidats ont fait preuve d'une grande richesse lexicale qui témoigne d'une bonne préparation et d'un apprentissage sérieux. Cela confère une fluidité certaine aux exposés et permet aux candidates et candidats d'utiliser pleinement les 20 minutes qui leur sont imparties.

Les aspects formels ne doivent toutefois pas prévaloir sur le fond et c'est la raison pour laquelle le jury souhaite rappeler quelques principes selon lui essentiels à l'épreuve qui, s'ils avaient été respectés par les candidates et candidats, leur aurait permis d'obtenir des notes bien meilleures :

- Il n'est pas normal que certains candidats omettent, en début d'exposé, la lecture d'un passage du texte. En effet, l'extrait et la justification de ce choix permet aux candidates et candidats de montrer dès le début qu'ils ont bien saisi les enjeux du texte. Il n'est pas non plus acceptable, à ce niveau d'exigence, que la lecture révèle dès les premiers mots des erreurs de prononciation, par exemple sur les sons [u], [v], [h]. Le jury conseille vivement aux candidates et candidats d'anticiper les éventuelles difficultés de l'extrait choisi afin d'être capable de les surmonter lors de la lecture. Quelques mots sur le titre de presse dont est tiré l'article proposé sont également attendus en introduction.
- Chez la plupart des candidates et candidats entendus, le texte a malheureusement trop souvent servi de prétexte à un commentaire "plaqué". Un article sur le *Humboldt Forum* a ainsi donné lieu à un long exposé historique sur la *Erinnerungskultur* en Allemagne. Même si le jury a pu apprécier les qualités de réflexion indéniables de ce type de présentation, il tient à rappeler que l'épreuve ne consiste pas en un exposé de connaissances, mais en une analyse de texte, et que le texte, donc, doit rester au cœur de la présentation et la structurer : les

candidates et candidats doivent s'efforcer de le décortiquer et y revenir régulièrement en faisant référence à des passages précis, faute de quoi ils risquent de passer à côté d'éléments essentiels. L'apport de connaissances doit être intégré dans l'exposé de manière judicieuse et ne doit pas donner l'impression d'être hors sujet et/ou déconnecté de l'objet principal de l'article. S'intéresser au texte dans le détail, c'est aussi commenter les moyens linguistiques utilisés par l'auteur : le vocabulaire, la ponctuation, les temps, les pronoms, le titre, etc. peuvent notamment renseigner sur le type de texte, le ton ou le positionnement de l'auteur. Cette attention aux effets textuels a manqué chez les candidates et candidats de cette année et le jury le regrette.

- Si les candidates et candidats ne connaissent pas un mot en allemand, on attend d'eux qu'ils mettent en place des stratégies de paraphrase et non qu'ils aient recours à des vocables français germanisés dans leur prononciation (*important, *Negationnisten, etc.). Le jury ne peut que mettre en garde contre les barbarismes *religiösisch, *Freundheit, *Wiedersicherung, *Verscheidenheit, *Schützung, etc. qui sont choquants dans le cadre de cette épreuve.
- Si le candidat est invité lors de l'entretien à revenir sur un point précis de son exposé, il ne doit pas se contenter de répéter ce qui a déjà été énoncé. On peut certes reformuler sa pensée pour être sûr d'être compris par le jury, mais il faut être capable d'approfondir, de définir, de donner des exemples, voire de savoir changer de perspective en faisant référence à son expérience personnelle.
- Enfin, dans le cadre du concours, il est attendu des candidates et candidats germanistes qu'ils soient capables d'expliquer des notions telles que le fédéralisme ou le *Sonderweg* et qu'ils disposent d'informations élémentaires sur le paysage politique autrichien. On s'étonne qu'un candidat ne sache pas à quoi correspond le *SPÖ*. Le jury le répète : l'actualité des pays germanophones ne se réduit pas à l'actualité de l'Allemagne.

En ce qui concerne la langue, le jury a remarqué les efforts des candidates et candidats sur la syntaxe. S'il n'est pas rédhibitoire que les déclinaisons ne soient pas maîtrisées de bout en bout, il serait toutefois plus que souhaitable qu'à l'avenir les candidates et candidats au concours ne confondent plus les possessifs "sein" et "ihr", qu'ils différencient verbe à l'infinitif et participe passé, qu'ils sachent reconnaître les particules séparables des verbes : on ne dit pas "anerkant", "vorwirft" ou "vorschlägt" sauf si le verbe conjugué se situe en dernière position dans une proposition subordonnée.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié que certains candidats continuent de s'intéresser à l'actualité jusqu'aux épreuves d'admission et fassent le lien entre l'actualité récente et le texte par exemple dans l'introduction et / ou la conclusion.

Il réitère ses encouragements aux futurs candidates et candidats : en se tenant au courant de l'actualité allemande, suisse et autrichienne, en se préparant par des fiches portant sur les institutions politiques et l'histoire des pays germanophones, en prêtant attention aux fondamentaux de la grammaire allemande, il est tout à fait possible d'obtenir une note honorable, voire bonne ou très bonne, à l'épreuve de l'analyse de texte en allemand.